



L'angoisse et la colère envahissent les rues de l'Espagne Page B 4



Ottawa analysera la solvabilité du régime de retraite d'Aveos Page B 3

# ÉCONOMIE

CAHIER B • LE DEVOIR, LE JEUDI 21 JUIN 2012

## Indigestion européenne



GÉRARD BÉRUBÉ

Les contacts étaient directs et les regards se croisaient. Le G20 de Los Cabos a été une autre occasion, pour les dirigeants mondiaux, de signifier leur ras-le-bol aux leaders européens. Il aura fallu des élections, en France puis en Grèce, pour comprendre, dans le premier cas, que la solution à la crise est surtout politique et, dans le second, que l'austérité sans croissance mène à la dépression économique sans autre avenue. L'Europe a une nouvelle fois rendez-vous, les 28 et 29 juin, avec sa propre histoire et son modèle particulier, dans ce xième énième sommet de la dernière chance.

Alors que l'Europe a une nouvelle fois occupé l'essentiel de l'agenda du G20, le message semble un peu mieux passer. Il est apparu évident que l'on n'a pas voulu faire du « forcing » à l'endroit des représentants européens du groupe de pays dits riches présents au Mexique pour ne pas polariser les parties et les enjeux lors du sommet de l'UE la semaine prochaine. Mais l'Europe doit agir, et cesser de réagir.

Il faut dire qu'après plus de 30 mois de crise de la dette souveraine, après la chute de gouvernements dans sept États s'ajoutant à une coalition fragilisée en Allemagne, la zone euro n'a jamais été aussi déprimée par ses choix économiques. Et aussi moquée pour ses mauvaises lectures politiques de la situation et des remèdes à appliquer. Si l'Union européenne est toujours ressortie renforcée de ses tensions, la planète entière se dit aujourd'hui impatiente de voir quelle musculature européenne émergera de l'actuelle crise.

La Grèce est asphyxiée par l'austérité sans pouvoir disposer d'autres recours ou leviers. Pour leur part, l'Espagne et l'Italie étouffent sous des taux de financement usuraires. Si les banques espagnoles sont présentement sous pression, on s'inquiétera bientôt pour les banques italiennes puis françaises, dans ce cercle vicieux où l'insolvabilité des banques devient celle des États. Avec ce manque d'emplois et d'activité économique pour renflouer les coffres dégaris des pays condamnés à l'austérité, et bientôt cette insuffisance de pays se portant garants de mécanismes et autres fonds de stabilisation du genre, il y a belle lurette que la confiance a cédé le pas au scepticisme.

Car avec cette contagion frappant de plein fouet l'Espagne, quatrième économie de la zone, le doute était perceptible dans la zone balnéaire mexicaine. Le débordement de la crise aux économies fortes est peut-être irréversible, craignait-on à Los Cabos. Aux prises avec un taux de chômage de 24,4% et un déficit public de près de 9% de son PIB, l'Espagne ne peut plus se financer à long terme, soumise qu'elle est à un taux sur échéance de dix ans atteignant le niveau non soutenable en la durée des 7%. Tout cela s'inscrit dans un contexte de renflouement des banques espagnoles, une opération évaluée entre 60 et 100 milliards d'euros selon les diverses estimations. Un sauvetage élargi à l'économie espagnole, qui compte pour 12% du PIB de la zone, comporterait un coût évalué à 500 milliards d'euros, soit cinq fois le plan d'aide original conçu pour la Grèce (qui a presque triplé depuis). Impensable.

Après l'Irlande, la Grèce, le Portugal et maintenant l'Espagne, l'effet de domino remet l'Italie dans la mire. De plus, avec toutes ces banques européennes intégrées l'une à l'autre, et avec la zone euro devenue le principal marché pour les exportations des grandes de l'UE, il est encore étonnant de constater que certaines capitales ne parviennent toujours pas à mesurer pleinement l'ampleur et la portée de cette imbrication économique et bancaire de l'Europe.

Si la zone euro se retrouve sous pression pour choisir la bonne réponse à cette crise qui va en s'amplifiant depuis janvier 2010, l'Union européenne est aussi interpellée, ainsi que les autres économies de la planète touchées, à différents degrés, martelait-on au G20.

Hier, la Réserve fédérale américaine a pris la décision de prolonger son opération « twist » jusqu'à la fin de 2012 et de maintenir son taux directeur à des niveaux historiquement bas probablement jusqu'en 2014, tout en s'engageant à mener d'autres actions au besoin. En commentaire, un cambiste new-yorkais a rappelé que la Réserve fédérale « a déjà tiré beaucoup de cartouches ces derniers temps », pointant notamment en direction de vagues d'assouplissement monétaire et d'injection directe de liquidités dans le système. Il a eu le mot de la fin en disant que « la balle n'est malheureusement plus dans [son] camp ».



## Bernanke prolonge l'opération « Twist »

La réserve fédérale américaine adoptera d'autres mesures si nécessaire

À lire en page B 3

TACONITE

## Le plus important projet ferrifère au Québec progresse à grands pas

Les promoteurs vantent l'appui gouvernemental dont ils bénéficient

ALEXANDRE SHIELDS

Les travaux progressent en vue d'une éventuelle mise en production du plus gros gisement de fer du Québec. Le projet Taconite, contrôlé en majorité par la multinationale indienne Tata Steel, nécessitera toutefois un important approvisionnement en électricité ainsi que la construction d'une infrastructure capable d'assurer le transport de 22 millions de tonnes de fer par année jusqu'au Saint-Laurent. De là, la production sera entièrement exportée, notamment vers l'Asie.

Le gouvernement du Québec soutient d'ailleurs pleinement le projet mené par Tata Steel Minerals Canada et son partenaire albertain New Millenium Corp sur le territoire du Plan Nord. « Ils sont déjà en train de refaire la 389, ils coopèrent avec le port de Sept-Îles, d'autres plans sont prévus pour les communications, etc. Nous, on voit qu'ils sont très actifs et ils nous aident où ils peuvent », a souligné hier Dean Journeaux, président et chef de la direction de New Millenium, en marge d'une conférence organisée par le journal *Les Affaires*. Même son de

cloche du côté de Rajesh Sharma, président et chef de la direction de Tata Steel Minerals Canada. « Nous avons un bon appui de la part du gouvernement du Québec », a dit celui qui est à la tête d'une filiale de Tata Group, un géant dont le chiffre d'affaires dépasse les 55 milliards.

« On voit qu'ils [les membres du gouvernement] nous aident où ils peuvent »

— Dean Journeaux

M. Sharma espère également que le gouvernement sera attentif aux besoins en infrastructures des minières qui souhaitent exploiter à leur profit les ressources minérales non renouvelables du Nord québécois. Cette préoccupation a d'ailleurs été inscrite clairement dans le Plan Nord des libéraux, tout comme les éléments énumérés par

M. Journeaux.

S'il se concrétise, le projet Taconite nécessitera aussi un approvisionnement hydroélectrique de l'ordre de 300 mégawatts. Dans ce cas, l'énergie devrait provenir de la station Brissay, sur le réservoir Caniapiscou, à 270 kilomètres du projet minier situé près de Schéfferville. M. Journeaux a dit hier que les promoteurs n'avaient pas fait de demande pour

VOIR PAGE B 2 : TACONITE



Rajesh Sharma, président de Tata Steel Minerals Canada, et Dean Journeaux, président de New Millenium, ont fait le point hier à Montréal sur l'avancement de leurs projets.

## RIM cherche à économiser 1 milliard

Toronto — Research in Motion a commencé à supprimer des emplois dans le but de réaliser des économies de 1 milliard.

Le fabricant de téléphones intelligents BlackBerry a expliqué hier qu'il cherchait à épargner au moins 1 milliard d'ici la fin de son exercice financier 2013 et que ces mises à pied devaient lui permettre d'atteindre cet objectif. « RIM a éliminé certains postes dans le cadre de ce programme et pourrait continuer à le faire, alors que la compagnie poursuit son examen méthodique de l'entreprise », a indiqué la société ontarienne dans un communiqué de presse.

RIM — qui n'a pas donné de précision quant au nombre de licenciements — s'attend à faire le point au moment de l'annonce de ses prochains résultats financiers trimestriels, le 28 juin.

Le fabricant de matériel électronique Celestica a annoncé hier qu'il réduirait progressivement ses services de fabrication pour le compte de RIM parce que le fabricant du BlackBerry cherchait à réduire ses coûts. Celestica cessera d'offrir ses services à RIM d'ici trois à six mois.

À la Bourse de Toronto, hier, les actions de RIM ont terminé la journée à 10,52\$, en baisse de 44 ¢, soit 4% par rapport à leur précédent cours de clôture.

En plus de son siège social de Waterloo, en Ontario, RIM compte à Halifax un centre de service à la clientèle desservant les consommateurs au Canada, aux États-Unis et en Amérique du Sud. De plus petits bureaux sont situés à Mississauga, près de Toronto, et à Ottawa, dont les employés ont été réunis à ceux de QNX Software Systems, la compagnie qui a conçu le système d'exploitation de la tablette électronique PlayBook et de la prochaine génération des appareils BlackBerry.

À l'extérieur du Canada, RIM mène ses activités dans différents endroits, dont le Texas et le Royaume-Uni.

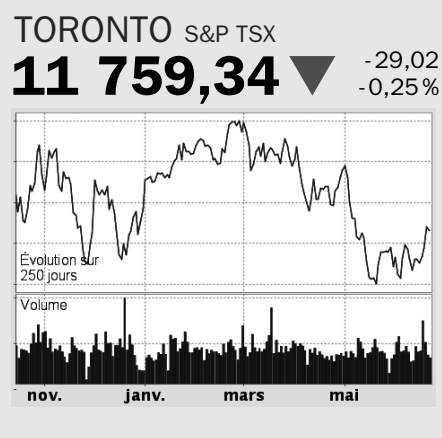
Quelque 16 500 personnes travaillent pour l'entreprise à travers le monde.

En juillet dernier, RIM avait réduit sa main-d'œuvre de 11%, ou 2000 employés. Il s'agissait alors de la plus importante réduction de personnel de l'histoire de la compagnie.

Depuis, l'entreprise a procédé à d'importants changements parmi ses cadres. Le cochef de la direction Jim Balsillie a quitté son poste à la direction et au conseil d'administration, tandis que le rôle exercé par le cofondateur Mike Lazaridis a été réduit. Thorsten Heins a pris le relais en tant que chef de la direction. D'autres hauts dirigeants ont également été remplacés.

La Presse canadienne

# MARCHÉS BOURSIERS



## LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

Indice	Volume (000)	Fermeture	var. pts	var. %	Indice	Volume (000)	Fermeture	var. pts	var. %
S&P TSX	161 464	11 759,34	-29,02	-0,2	Matériaux	54 743	324,24	-3,45	-1,1
S&P TX20	55 814	575,63	-2,42	-0,4	Immobilier	3 828	226,05	+1,19	0,5
S&P TX60	83 181	672,93	-1,74	-0,3	Télécoms	4 994	103,30	+0,89	0,9
S&P TX60 Cap.	83 181	744,13	-1,91	-0,3	Serv. collect.	2 431	223,42	-1,61	-0,7
Cons. de base	6 680	222,71	+1,13	0,5	Métaux/minerais	10 047	918,50	-24,53	-2,6
Cons. discrét.	4 127	92,33	+0,57	0,6					
Énergie	44 937	236,65	-3,10	-1,3					
Finance	16 518	175,06	+0,76	0,4					
Aurifère	54 969	323,94	-2,44	-0,7					
Santé	647	68,70	+0,05	0,1					
Tech. de l'info	2 776	23,30	-0,39	-1,6					
Industrie	12 526	111,92	-0,15	-0,1					

### TSX CROISSANCE

Indice	Volume (000)	Fermeture	var. pts	var. %
TSX Venture	54 404	1 254,57	-9,81	-0,8

Consultez toutes les cotes boursières sur [www.vmdconseil.ca](http://www.vmdconseil.ca)

**HIER À LA BOURSE: Toronto a clôturé la séance en baisse**, tirée vers le bas par le prix du pétrole et la réponse plutôt tiède des investisseurs aux derniers efforts mis en avant par la Réserve fédérale américaine pour aider l'économie des États-Unis à reprendre son souffle, chose qui tarde à se réaliser.

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
<b>CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE ET DE BASE</b>							
▲ Allim. Couche-Tard	ATD.B	45,25	2,24	5,21	935	26,09	45,35
Astral Media	ACM.A	48,73	0,04	0,08	552	31,00	48,90
Canadian Tire	CTC.A	67,87	-0,13	-0,19	122	51,80	71,55
Cogeco	CCA	46,98	-0,23	-0,49	39	42,48	54,28
Corus	CJR.B	22,99	0,07	0,31	79	18,18	24,98
Jean Coutu	PJC.A	15,06	-0,13	-0,86	179	10,50	15,84
Loblaw	L	32,59	-0,24	-0,73	266	31,11	39,81
▲ Magna	MG	42,43	1,22	2,96	589	31,91	52,46
Metro	MRU	51,42	-0,47	-0,91	243	43,70	55,17
▲ Quebecor	QBR.B	35,72	0,70	2,00	55	26,52	40,35
Rona	RON	10,09	-0,06	-0,59	51	8,64	12,35
Saputo	SAP	42,58	0,04	0,09	221	35,80	47,75
Shaw	SJR.B	19,66	0,19	0,98	527	18,93	22,45
Shoppers Drug Mart	SC	41,26	0,09	0,22	373	37,00	44,44
Tim Hortons	THI	54,48	-0,13	-0,24	210	41,53	57,91
Transat A.T.	TRZ.B	3,41	0,02	0,59	18	3,31	11,45
▲ Yellow Media	YLO	0,04	0,00	16,67	317	0,03	3,49

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
<b>ÉNERGIE</b>							
▼ Cameco	CCO	21,63	-0,26	-1,19	598	17,25	27,05
▼ Canadian Natural	CNQ	28,30	-0,56	-1,94	2 820	27,04	42,14
▼ Canadian Oil Sands	COS	19,23	-0,32	-1,64	1 867	18,17	28,74
Enbridge	ENB	40,33	0,23	0,57	1 278	28,27	41,50
▼ EnCana	ECA	22,13	-0,65	-2,85	3 962	17,25	30,42
Enerplus	ERF	13,00	-0,04	-0,31	883	12,57	31,05
Nexen	NXY	16,64	-0,13	-0,78	1 124	14,20	23,67
Pengrowth Energy	PGF	7,15	0,02	0,28	1 693	6,90	12,84
Pétrolière Impériale	IMO	43,85	-0,10	-0,23	623	34,15	49,26
▼ Suncor Energy	SU	29,65	-0,51	-1,69	4 286	23,97	39,60
Talisman Energy	TLM	11,60	-0,11	-0,94	1 694	9,72	20,25
TransCanada	TRP	43,08	0,12	0,28	1 349	37,00	44,75

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
<b>FINANCIÈRES</b>							
B. CIBC	CM	72,82	0,07	0,10	1 082	67,32	78,29
B. de Montréal	BMO	55,90	0,17	0,31	987	53,15	62,20
▲ B. Laurentienne	LB	47,18	0,54	1,16	73	38,62	48,68
▲ B. Nationale	NA	74,29	0,86	1,17	545	63,27	81,27
B. Royale	RY	53,05	0,14	0,26	2 091	43,30	59,13
B. Scotia	BNS	53,33	0,20	0,38	1 429	47,54	58,47
B. TD	TD	80,61	0,48	0,60	1 565	68,13	85,85
Brookfield Asset	BAM.A	33,54	0,24	0,72	520	25,91	33,54
Cominar Real	CUF.UN	23,69	-0,01	-0,04	125	20,00	24,35
Corp. Fin. Power	PWF	25,60	0,20	0,79	1 211	23,62	30,15
Fin. Manuvie	MFC	11,20	-0,04	-0,36	2 785	10,18	17,23
▲ Fin. Sun Life	SFL	22,80	0,33	1,47	1 511	17,92	29,58
▲ Great-West Lifeco	GWO	21,79	0,40	1,87	603	19,15	25,64
▲ Industrielle All.	IAG	23,90	0,41	1,75	161	21,23	41,41
Power Corporation	POW	23,62	0,20	0,85	765	20,90	27,42
TMX	X	46,58	0,28	0,60	145	38,11	47,70

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
<b>INDUSTRIELLES</b>							
Air Canada	AC.B	1,00	0,00	0,00	373	0,78	2,43
Bombardier	BBD.B	4,03	-0,02	-0,49	6 242	3,30	7,16
CAE	CAE	10,00	0,05	0,50	1 057	9,03	13,09
Canadien Pacifique	CP	74,80	-0,12	-0,16	303	46,01	79,29
Chemin de fer CN	CNR	86,98	0,58	0,67	1 010	63,72	86,98
▼ SNC-Lavalin	SNC	39,39	-2,06	-4,97	634	34,92	59,97
▼ Transcontinental	TCLA	9,35	-0,30	-3,11	151	9,07	16,40
▼ TransForce	TFI	16,90	-0,38	-2,20	221	9,76	18,57

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
<b>MATÉRIAUX</b>							
Agrim	AGU	88,14	-0,51	-0,58	654	63,93	89,17
Barrick Gold	ABX	41,05	0,03	0,07	3 357	35,11	55,36
▼ Goldcorp	G	39,65	-0,53	-1,32	3 004	32,52	55,93
▼ Kinross Gold	K	9,08	-0,26	-2,78	2 882	7,15	18,17
Mines Agnico-Eagle	AEM	43,11	-0,29	-0,67	700	31,50	72,51
Potash	POT	41,65	-0,14	-0,34	1 958	38,31	59,45
▼ Teck Resources	TCK.B	33,17	-0,68	-2,01	1 977	27,39	51,38

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
<b>SERVICES PUBLICS</b>							
▼ Fortis	FTS	32,46	-0,62	-1,87	973	28,24	34,98
TransAlta	TA	17,41	-0,07	-0,40	314	15,94	23,42

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
<b>TECHNOLOGIE</b>							
CGI	GIB.A	23,46	-0,21	-0,89	408	17,02	25,03
▼ Research In Motion	RIM	10,49	-0,47	-4,29	1 516	9,97	32,71

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
<b>TÉLÉCOMMUNICATIONS</b>							
BCE	BCE	41,57	0,11	0,27	900	34,99	43,00
▲ Bell Alliant	BA	25,28	0,47	1,89	335	24,41	29,05
Rogers	RCL.B	37,22	0,35	0,95	1 250	34,25	40,22
▲ Telus	T	60,95	0,82	1,36	1 287	49,47	60,95

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
<b>FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE</b>							
iShares DEX	XBB	31,46	-0,02	-0,06	268	29,76	31,85
iShares MSCI	XEM	22,76	0,00	0,00	19	20,10	26,34
iShares MSCI EMU	EZU	27,65	0,25	0,91	1 875	25,03	39,34
iShares S&P 500	XSP	15,51	-0,04	-0,26	637	12,31	16,25
iShares S&P/TSX	XIC	18,60	-0,05	-0,27	184	17,10	21,29



Indice	Fermeture	var. pts	var. %
INDICE QUÉBEC IQ30	xxx,xx	+xx,xx	+x,xx
INDICE QUÉBEC IQ120	xxx,xx	+xx,xx	+x,xx

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
<b>LES PLUS ACTIFS DE LA BOURSE DE TORONTO</b>							
iShares S&P/TSX	XIU	16,96	-0,05	-0,29	4 768	15,61	19,39
Suncor Energy	SU	29,65	-0,51	-1,69	4 286	23,97	39,60
Viterra	VT	16,13	0,00	0,00	4 184	9,30	16,25
EnCana	ECA	22,13	-0,65	-2,85	3 962	17,25	30,42
Osisko Mining	OSK	8,09	-0,04	-0,49	3 552	6,25	15,86
Barrick Gold	ABX	41,05	0,03	0,07	3 357	35,11	55,36
Eldorado Gold	ELD	13,25	0,03	0,23	3 171	10,27	21,95
Goldcorp	G	39,65	-0,53	-1,32	3 004	32,52	55,93
Kinross Gold	K	9,08	-0,26	-2,78	2 882	7,15	18,17
Canadian Natural	CNQ	28,30	-0,56	-1,94	2 820	27,04	42,14

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
<b>LES GAGNANTS EN %</b>							
NGEx Resources	NGQ	2,15	0,31	16,85	466	1,57	4,00
Nevada Copper	NCU	2,31	0,27	13,24	648	1,78	5,89
Rare Element Rs	RES	5,24	0,57	12,21	139	3,16	11,13
IntelliPharmaCeutics	I	3,05	0,24	8,54	1	2,21	3,94
Horizons BetaPro	HOD	7,87	0,58	7,96	1 757	4,31	10,02
Aastra	AAH	18,32	1,32	7,76	11	13,17	21,98
Talisson Lithium	TLH	3,81	0,26	7,32	354	1,73	5,06
Hrzn Ng Yd Fd A	HNY.A	9,05	0,60	7,10	0	8,26	9,48
Guyana Goldfields	GUY	2,78	0,18	6,92	1 279	1,67	10,58
Noranda Income	NIF.UN	4,56	0,27	6,29	79	4,10	6,35

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
<b>LES PERDANTS EN %</b>							
Hrzn Slv Yd Fd A	HZY.A	8,07	-0,86	-9,63	0	8,07	10,03
Legumex Walker	LWP	6,03	-0,57	-8,64	20	5,02	9,10
Canadian	XSR	3,35	-0,30	-8,22	2	2,40	4,25

# ÉCONOMIE

## Les autorités fédérales analyseront la solvabilité du régime de retraite d'Aveos

FRANÇOIS DESJARDINS

Le niveau de solvabilité du régime de retraite des ex-employés d'Aveos se retrouvera bientôt sous le microscope des autorités fédérales, affirme le Syndicat des machinistes et des travailleurs de l'aérospatiale, qui continue lui-même de démêler la situation.

Le syndicat, qui représente les 2600 personnes mises à pied au mois de mars, a récemment avisé ses membres du fait que le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) vient d'ordonner la liquidation du régime de retraite.

«La principale question toujours sans réponse à l'heure actuelle est le ratio de capitalisation et de solvabilité du régime à la date de liquidation», peut-on lire dans la note portant la date du 15 juin. Une évaluation actuarielle doit bientôt être faite. «Aucune évaluation de ce

type n'avait été effectuée avant la déclaration d'insolvabilité d'Aveos.»

En temps normal, la fermeture du régime de retraite d'une compagnie qui cesse ses activités est un exercice de routine, mais le cas présent est particulier puisque les employés d'Aveos étaient auparavant des employés d'Air Canada.

En gros, les employés versaient des cotisations au régime d'Air Canada jusqu'à ce qu'un régime spécifique à Aveos ait été officiellement mis en place à partir d'août 2011. Le processus de transfert étant long, l'argent versé au régime d'Air Canada n'avait pas encore été transféré lorsqu'Aveos s'est protégée de ses créanciers en mars 2012.

Selon le syndicat, le BSIF a choisi de considérer l'épargne-retraite des employés d'Aveos en deux parties distinctes. Celle du régime d'Air Canada et celle du nouveau régime d'Aveos.

Hier, Air Canada a préféré ne pas faire de commentaires, car elle analyse la décision du BSIF. Et, au moment d'écrire ces lignes, il avait été impossible d'obtenir les commentaires de l'équipe juridique chargée de représenter Aveos.

Si Aveos n'avait pas fermé ses portes au mois de mars, l'évaluation actuarielle aurait vraisemblablement commencé ces jours-ci pour s'étendre sur quelques mois, a estimé lors d'un entretien hier Chris Hiscock, président de la section locale 764, à Vancouver. On ignore les montants exacts en cause.

Selon M. Hiscock, qui est très actif au chapitre des régimes de retraite d'Air Canada, ce dernier est bien capitalisé. Il y a toutefois un examen à faire au sujet des huit mois où les employés d'Aveos ont cotisé au nouveau régime. M. Hiscock dit n'avoir aucune

assurance qu'Aveos, qui connaissait des difficultés depuis un certain temps avant de jeter l'éponge, a versé des cotisations. D'autant plus que, selon sa compréhension, il n'y avait aucune obligation légale pour Aveos de verser des cotisations avant que l'évaluation actuarielle soit effectuée.

La cause évolue dans un contexte particulier, car la Cour suprême du Canada étudie actuellement une cause portant sur le sous-financement du régime de retraite d'une compagnie, Indalex Canada, qui s'est protégée de ses créanciers en 2009.

L'an dernier, la Cour d'appel de l'Ontario a estimé que le trou dans le régime de retraite d'Indalex justifiait qu'on place les travailleurs parmi les créanciers prioritaires. La Cour suprême a entendu la cause le 5 juin 2012.

Le Devoir



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR



BRENDAN MCDERMID REUTERS

Sur le parquet de la Bourse de New York, des courtiers regardent les chiffres défilés sur les écrans tout en écoutant la conférence de presse du président de la Réserve fédérale américaine, Ben Bernanke.

## La crise européenne et les perspectives de l'économie américaine dictent sa conduite à la Fed

Ben Bernanke maintient les taux d'intérêt au plancher

ÉRIC DESROSIERS

Inquiet de la mollesse des États-Unis et des risques d'effondrement de l'Europe, Ben Bernanke se résout à donner encore un peu plus de vigueur à son «twist» en attendant de trouver autre chose.

Comme cela était largement anticipé, la Réserve fédérale américaine a annoncé hier le prolongement jusqu'à la fin de l'année de sa plus récente mesure d'assouplissement monétaire non conventionnelle surnommée «opération Twist». La banque centrale présidée par Ben Bernanke s'est dite prête à adopter d'autres mesures encore pour aider l'économie américaine à gagner de l'allant, mais préfère attendre un peu d'avoir une meilleure image de la situation d'ensemble.

À son plancher absolu depuis l'effondrement de la banque Lehman Brothers, à la fin de 2008, le taux directeur de la Fed a été laissé dans le mince espace compris entre 0% et 0,25%. À défaut de pouvoir le baisser encore plus, la Fed a renouvelé son engagement de le maintenir à ce niveau au moins jusqu'à la fin de 2014. Au cours des dernières années, la Réserve fédérale a aussi procédé à l'injection de liquidités dans l'économie par l'achat massif de titres obligataires.

La dernière mouture de ces

mesures, dites d'assouplissement quantitatif, a pris la forme, cet automne, d'une vente d'obligations à court terme en échange d'obligations à maturité plus longue dans l'espoir de tirer vers le bas les taux d'intérêt à long terme. Cette «opération Twist» de 400 milliards devait se terminer à la fin de ce mois-ci. Sa poursuite jusqu'à la fin de l'année permettra la vente d'environ 267 milliards en obligations du Trésor dont l'échéance est de trois ans ou moins pour acheter la même somme en titres de 6 à 30 ans.

**La Réserve fédérale revoit à la baisse ses prévisions au sujet de la croissance et de l'emploi**

Annoncée au terme d'une réunion de deux jours, cette décision a été appuyée par 11 membres du Comité de politique monétaire de la Fed (FOMC), le président de la Fed de Richmond, Jeffrey Lacker, se révélant, encore une fois, son seul membre à en appeler, au contraire, à une politique monétaire moins accommodante.

**Assombrissement économique**

Dans son communiqué définitif, le FOMC a indiqué qu'il ne s'attend plus désormais qu'à un redressement «très» progressif de l'écono-

mie américaine après quelques trimestres de croissance «modérée». Il a notamment observé que la croissance de l'emploi «a ralenti au cours des derniers mois», tout comme l'augmentation des dépenses des ménages.

Son président a expliqué, en conférence de presse, que les États-Unis faisaient, entre autres, les frais de la crise des dettes souveraines en Europe, mais aussi d'un marché immobilier qui met «plus de temps à se remettre que normalement», de conditions d'obtention du crédit qui restent difficiles ainsi que des politiques d'austérité budgétaires de Washington, des États ainsi que des autres gouvernements locaux.

La Fed en a profité pour revoir à la baisse ses prévisions économiques du mois d'avril. Ses perspectives de croissance passent ainsi d'un taux médian de 2,7% à 2,2% pour cette année, de 2,9% à 2,5% pour l'an prochain, et de 3,4% à 3,3% en 2014. Sur le front de l'emploi, on ne croit pas être revenu au taux de chômage cible de 5,2% à 6% avant un bon bout de temps, puisque son taux médian devrait rester à 8,1% cette année (plutôt que de baisser, comme on le croyait, à 7,9%), se maintenir à 7,8% (plutôt que 7,5%) l'an prochain et être encore à 7,4% (plutôt que 7,1%) en 2014.

**La dernière danse**

«Nous disposons encore d'autres moyens pour aider à améliorer les choses, a assuré Ben Bernanke. Nous attendons d'avoir une image plus claire de l'économie américaine et de la situation en Europe. Ce genre de mesures a une part d'incertitudes et de risques qui fait que ces décisions ne doivent pas être prises à la légère.»

La réalité économique américaine laissait peu d'options à la Fed hier, a estimé Francis Généreux, économiste au Mouvement Desjardins. «La pression des marchés financiers leur laissait peu d'options, d'autant que les tensions provenant de l'Europe restent très aiguës. En ce sens, le prolongement de l'opération Twist constituait le minimum attendu.» L'analyste s'attend à ce que cette mesure de stimulation économique ne soit pas la dernière et que la Fed lance une troisième campagne d'injection massive de nouvelles liquidités (QE3) au tournant de l'année afin de faire contrepoids aux inévitables politiques de retour à l'équilibre budgétaire des pouvoirs publics américains.

De toute façon, la Fed ne pourra bientôt plus danser le twist puisqu'elle n'aura plus d'obligations à court terme à convertir en titres à long terme, a observé Stéphane Marion, de la Financière Banque Nationale.

Le Devoir

CANADA

## Les taux d'intérêt resteront bas jusqu'en 2014, prévoit la CIBC

Ottawa — Les Canadiens pourraient profiter de taux d'intérêt historiquement bas jusqu'en 2014, a indiqué hier la CIBC.

La banque a publié ses plus récentes prévisions pour les économies canadienne et mondiale, et tous les indices laissent croire à une fragilisation du contexte et à des risques de plus en plus présents. L'économie canadienne peinera à maintenir sa tête hors de l'eau, selon la CIBC, avec des taux de croissance de 2,1% cette année et l'an prochain, contre 2,4% en 2011 et plus de 3% en 2010.

La principale raison expliquant cette tendance, indique la banque, est la croissance

toujours faible de l'économie mondiale, qui s'est abaissée à 3% cette année, soit le rythme le plus lent à avoir jamais été enregistré depuis la récession.

Les consommateurs canadiens ont atteints la limite de leur capacité de dépenser et les gouvernements réduisent quant à eux leurs dépenses, ajoute la CIBC.

La Banque du Canada aura du mal à hausser les taux d'intérêt dans un tel contexte, prévoit la banque, ajoutant que l'institution pourrait attendre des signes d'amélioration de l'économie américaine en 2014 avant d'agir.

La Presse canadienne

## Diminution des exportations du Québec

Les exportations du Québec ont diminué de 7,6% en avril, contre une augmentation de 1,8% au Canada. Par contre, pour les quatre premiers mois de 2012, le volume est supérieur de 3,4% à son niveau des mois correspondants en 2011, contre une croissance de 5,7% au Canada. Pour leur part, les importations du Québec ont augmenté de 3,4% en avril (contre une légère augmentation de 0,1% au Canada). Leur volume cumulatif pour les quatre premiers mois de 2012 est supérieur de 0,7% à son niveau des mois correspondants en 2011, contre une augmentation de 3,3% au Canada.

- Le Devoir

## Couche-Tard possède plus de 90% des actions de Statoil

Alimentation Couche-Tard a tenu son bout et a fini par obtenir ce qu'il voulait, et cela, sans faire de concessions. L'entreprise a indiqué hier que près de 91% des actions de Statoil Fuel & Retail ont été déposées en réponse à son offre d'achat de 2,7 milliards. Le géant québécois affirme que ce seuil est suffisant pour déclencher une offre obligatoire pour toutes les actions émises et en circulation de Statoil Fuel. Statoil détient environ 2300 établissements en Scandinavie et en Europe de l'Est.

- La Presse canadienne

**SERVICE À LA CLIENTÈLE**

**HORAIRE POUR LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC ET LA FÊTE DU CANADA**

**Lundi, 25 juin : FERMÉ\***  
**Lundi, 2 juillet : FERMÉ\*\***

\* Pour être effectives le 25 juin, les demandes d'arrêts temporaires de livraison par camelot doivent nous parvenir au plus tard le 22 juin.  
\*\* Pour être effectives le 2 juillet, les demandes d'arrêts temporaires de livraison par camelot doivent nous parvenir au plus tard le 29 juin.

## ÉCONOMIE

## PARTENARIAT TRANSPACIFIQUE

## Ottawa reste discret sur la gestion de l'offre

HÉLÈNE BUZZETTI

Correspondante parlementaire à Ottawa

Le gouvernement conservateur n'a pas voulu s'engager hier à défendre la gestion de l'offre quand viendra le temps de négocier un accord de libre-échange avec 10 nations du Pacifique. Les questions répétées de l'opposition n'ont obtenu que de vagues réponses, mais aucune promesse.

« Cela fait des mois que le gouvernement conservateur quête une place à la table de négociation du Partenariat transpacifique, a lancé le chef du Nouveau Parti démocratique, Thomas Mulcair. La question est maintenant de savoir à quoi le premier ministre a renoncé pour obtenir une place à la table. » Stephen Harper a rétorqué que « la réponse est "rien". Notre analyse de ces négociations, jusqu'à maintenant, est qu'elles sont à des étapes très préliminaires. C'est important pour le Canada d'y participer ».

Le Canada a été invité à la table de négociation du PTP. La Nouvelle-Zélande, les États-Unis et l'Australie, qui y étaient déjà, exigent notamment que les pays participants renoncent aux barrières tarifaires dans le domaine agricole. La question est donc de savoir si le Canada a

accepté de renoncer à sa gestion de l'offre du lait, des œufs et de la volaille.

En vertu du système de gestion de l'offre, d'importants tarifs sont imposés à ces produits venant de l'étranger, fermant de facto la frontière canadienne. En contrepartie, les producteurs canadiens sont soumis à des quotas de production qui les empêchent d'exporter. Les prix sont contrôlés. Le Québec et l'Ontario tiennent mordicus à ce système qui assure des revenus stables aux producteurs et protège les petits joueurs.

Le ministre du Commerce international, Ed Fast, n'a pas voulu davantage dire si la gestion de l'offre pourrait être utilisée comme monnaie d'échange. « Nous recherchons un résultat équilibré », a-t-il répondu à la Chambre des communes.

Mardi, M. Harper avait été interrogé à répétition par les journalistes sur l'avenir de la gestion de l'offre et il avait répondu que, « dans n'importe quelle entente, rien n'est conclu tant que tout n'a pas été conclu entre toutes les parties ». Interrogé de plus belle, il a ajouté : « Je ne vais pas parler des domaines spécifiques ou des portions spécifiques de notre mandat. »

Le Devoir

## L'angoisse et la colère envahissent les rues de l'Espagne

Sous une multitude de banderoles hétéroclites, criant leur angoisse et leur colère, des dizaines de milliers de personnes ont défilé hier en Espagne contre la politique d'austérité suivie par le gouvernement et contre le coûteux sauvetage des banques.

« La violence, c'est voler le logement et le pain », était-il écrit sur une petite pancarte, discrète, au cœur du défilé bariolé qui a envahi les avenues du centre de Madrid, au rythme des percussions. Tout autour, une nuée de drapeaux rouges portant le sigle de l'UGT et de la CCOO, les deux grands syndicats espagnols qui appelaient à manifester dans 60 villes, dont Madrid et Barcelone, sous le mot d'ordre « Ne te tais pas, défends tes droits! »

« Ils veulent en finir avec tout, et ils ne veulent pas que nous le disions », proclamait une grande banderole.

Les revendications étaient multiples, au moment où l'Espagne, soumise à une cure de rigueur sans précédent menée par le gouvernement de droite de Mariano Rajoy, semble loin de voir le bout du tunnel. Car après quatre ans de crise, un quart des actifs est au chômage, ce pays vient de retomber en récession, attend que l'Europe vole au secours de ses banques pour un maximum de 100 milliards d'euros et, pire, voit se profiler avec angoisse un possible sauvetage global de son économie.

Le « Non au sauvetage » s'affichait dans le défilé qui parcourait les rues de Madrid. « Sauvetage des banques = vol des citoyens », était-il écrit sur une pancarte.

« Je ne vois pas ce que le sauvetage apportera des bénéficiaires citoyens. Il y aura plus de chômage, plus de précarité, plus de pauvreté », lançait une manifestante prénommée Maria, enseignante de 37 ans, qui dénonçait aussi les économies visant l'éducation et la hausse des frais universitaires. Rajoy « ne dit pas ouvertement ce qui va se passer avec ce sauvetage des banques, qui va sûrement être plus important qu'on ne le dit. [Un sauvetage global,] ce serait une plongée dans le vide », ajoutait-elle.

Dans la foule, les uns portaient le t-shirt vert devenu l'uniforme des enseignants mobilisés pour l'école publique, d'autres le t-shirt jaune des membres du personnel de la justice, avec leurs pancartes « Non aux coupes dans la justice! ».

D'autres encore le t-shirt blanc de la « Santé publique pour tous », des pancartes contre la privatisation de la distribution de l'eau ou pour la défense de l'audiovisuel public.

Pour réduire le déficit public,



SUSANA VERA REUTERS

À Madrid, un manifestant tient une photo du chef du gouvernement espagnol affublé d'un nez de Pinocchio. Devant lui, une affiche dit « Non aux compressions ».

le gouvernement a mis en place une politique de rigueur et prévoit cette année des économies de hauteur de 27,3 milliards d'euros pour l'Etat central. Les secteurs de l'éducation et de la santé, gérés en Espagne par les régions autonomes, sont eux aussi visés, le gouvernement prévoyant d'économiser dix milliards d'euros par an dans ces domaines.

« Le sauvetage ne change rien pour nous, les fonctionnaires, ni pour les Espagnols en général », assure Miguel-Angel Rodriguez, 45 ans, fonctionnaire dans la justice, dans un groupe portant le maillot jaune.

Lui aussi craignait que l'Espagne ne suive l'exemple de la Grèce, qui a fait l'objet d'un plan de sauvetage européen de 292 milliards d'euros. Et lui aussi accusait le gouvernement « de cacher la vérité ». « Pourquoi y a-t-il 100 milliards d'euros pour sauver les

banques, et pas d'argent pour la santé, l'éducation, les mineurs en grève depuis plus d'un mois, pour la dépendance, pour la protection contre le chômage », résumait en fin de manifestation le dirigeant de l'UGT, Candido Mendez.

« Pourquoi y a-t-il de l'argent pour d'autres choses, et pas pour ce qui est fondamental? »

L'Espagne, au cœur de la tempête dans la zone euro, s'apprête à officialiser sa demande d'aide pour ses banques, sans parvenir à gommer les inquiétudes sur un sauvetage global de son économie, un scénario extrême qui pourrait peser plusieurs centaines de milliards d'euros. « L'Espagne n'a pas besoin d'être sauvée », a assuré hier le ministre du Budget, Cristóbal Montoro, appelant à un rôle renforcé de l'Europe face à la crise de la dette.

Mais l'emballlement des marchés, qui ont imposé ces der-

niers jours à l'Espagne des taux alarmants, dépassant lundi les 7 %, pour se financer à long terme, a inévitablement fait resurgir le spectre d'un sauvetage pour la quatrième économie de la zone euro.

« Le sauvetage des banques ne va pas résoudre les problèmes budgétaires plus larges » de l'Espagne, estimait Jonathan Loynes, économiste en chef pour l'Europe de Capital Economics. « En résumé, il semble virtuellement inévitable que l'Espagne demande un sauvetage de son économie, et peut-être très vite ». Les contours de l'aide à l'Espagne seront dans tous les cas au menu de l'agenda serré pour la zone euro : réunion de l'Eurogroupe jeudi, mini-sommet réunissant Italie, Allemagne, France et Espagne vendredi à Rome, avant le sommet européen des 28 et 29 juin.

Agence France-Presse

## AVIS LÉGAUX

## Avis public

Outremont  
MontréalAVIS AUX PERSONNES INTÉRESSÉES  
AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

## SECOND PROJET DE RÉGLEMENT :

« Règlement modifiant le Règlement de zonage (1177) » (AO-185-P-2) aux fins d'ajuster la réglementation de l'arrondissement suite à l'adoption du Règlement portant sur la construction et la transformation de bâtiment (11-018)

Adopté le 4 juin 2012

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, PAR LA SOUSSIGNÉE, SECRÉTAIRE SUBSTITUT DE L'ARRONDISSEMENT D'OUTREMONT :

- 1° À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 28 mai 2012, et lors de sa séance ordinaire du 4 juin 2012, le conseil de l'arrondissement a adopté le second projet de règlement intitulé : « Règlement modifiant le Règlement de zonage (1177) » (AO-185-P-2), visant à ajuster la réglementation de l'arrondissement suite à l'adoption du Règlement portant sur la construction et la transformation de bâtiment (11-018), par le Conseil Municipal de la Ville de Montréal;
- 2° Ce second projet de règlement contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et plus particulièrement :
- a) UNE DEMANDE RELATIVE À L'ARTICLE 3 DUDIT RÉGLEMENT, VISANT LA HAUTEUR DES BÂTIMENTS.
- Comme cette disposition en est une d'application générale, elle est réputée constituer une disposition distincte s'appliquant particulièrement à chaque zone de l'arrondissement d'Outremont. Les personnes intéressées sont donc celles de chacune des zones prises individuellement ainsi que les personnes habiles à voter des arrondissements voisins à l'arrondissement d'Outremont, soit l'arrondissement de Côte-des-Neiges du Plateau-Mont-Royal, de Rosemont-La-Petite-Patrie, de Ville-Marie, ainsi que de Villieray-St-Michel/Parc-Extension.
- b) UNE DEMANDE RELATIVE À L'ARTICLE 4 DUDIT RÉGLEMENT (À L'EXCLUSION DES PARAGRAPHES 1 ET 2 DE L'ARTICLE 16.1.4), VISANT L'IMPLANTATION DES PISCINES ET DES ÉQUIPEMENTS.
- Comme cette disposition en est une d'application générale, elle est réputée constituer une disposition distincte s'appliquant particulièrement à chaque zone de l'arrondissement d'Outremont. Les personnes intéressées sont donc celles de chacune des zones prises individuellement ainsi que les personnes habiles à voter des arrondissements voisins à l'arrondissement d'Outremont, soit l'arrondissement de Côte-des-Neiges du Plateau-Mont-Royal, de Rosemont-La-Petite-Patrie, de Ville-Marie, ainsi que de Villieray-St-Michel/Parc-Extension.
- 3° Pour être valide, une demande doit remplir les conditions suivantes :
- a) indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- b) être signée, dans le cas où il y a plus de 21 personnes intéressées de la zone d'où elle provient, par au moins 12 d'entre elles ou, dans le cas contraire, par au moins la majorité d'entre elles;
- c) être reçue par l'arrondissement au plus tard le huitième jour qui suit celui de la présente publication, soit le vendredi 29 juin 2012 à 13h.
- 4° Les dispositions du second projet de règlement qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

## DESCRIPTION DU TERRITOIRE

Le territoire visé par ce projet de règlement comprend l'ensemble du territoire de l'arrondissement d'Outremont.

## PERSONNES INTÉRESSÉES

Est une personne intéressée, toute personne qui, en date de l'adoption dudit second projet de règlement, soit le 4 juin 2012, n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., chapitre E-2.2) et qui remplit une des deux conditions suivantes :

- 1° être une personne physique domiciliée dans une zone d'où peut provenir une demande et qui est domiciliée depuis au moins six mois au Québec;
- 2° être depuis au moins 12 mois, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise, au sens de la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., chapitre F-2.1) dans une zone d'où peut provenir une demande.

Une personne physique doit également, en date de l'adoption du second projet de règlement, soit le 4 juin 2012, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Condition supplémentaire : le copropriétaire indivis d'un immeuble ainsi que le cooccupant d'un établissement d'entreprise, doit être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants, comme ayant le droit de signer la demande en leur nom.

Enfin, la personne morale qui est habile à voter exerce ses droits en vertu du présent titre par l'entremise d'un de ses membres, administrateurs ou employés qu'elle désigne à cette fin par résolution. La personne ainsi désignée doit, en date de l'adoption du second projet de règlement, soit le 4 juin 2012 et au moment d'exercer un de ces droits, être majeure et de citoyenneté canadienne et n'être ni en curatelle, ni frappée d'une incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., chapitre E-2.2).

LE SECOND PROJET DE RÉGLEMENT INTITULÉ : « RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÉGLEMENT DE ZONAGE (1177) » (AO-185-P-2), PEUT ÊTRE CONSULTÉ AU SECRÉTARIAT D'ARRONDISSEMENT SITUÉ AU 543, CHEMIN DE LA CÔTE-SAINTE-CATHERINE À OUTREMONT DU LUNDI AU JEUDI DE 8 H À 16 H 30 ET LE VENDREDI DE 8 H À 13 H.

De même, toute personne qui désire obtenir des renseignements sur l'exercice du droit d'une personne intéressée de demander qu'une ou plusieurs des dispositions susceptibles d'approbation référendaire soient soumises à l'approbation des personnes habiles à voter peut contacter le secrétariat d'arrondissement au numéro (514) 495-6268.

DONNÉ à Outremont, ce 21 juin 2012.

La secrétaire substitut de l'arrondissement,  
Pascale Lebel

## Appel d'offres

Le Sud-Ouest  
Montréal

Appel d'offres

Travaux de reconstruction de chaussées et de trottoirs sur diverses rues de l'arrondissement du Sud-Ouest, dans le cadre du programme de réfection routière (P.R.R.) 2012

Veuillez prendre note que l'ouverture de soumissions relativement à l'appel d'offres mentionné en rubrique prévue le 20 juin 2012 est reportée au 26 juin 2012 à 11 h 00.

Renseignements : Moline Ghani, molineghani@ville.montreal.qc.ca  
DONNÉ à Montréal, ce 21 juin 2012.  
Caroline Fisette, OMA  
Secrétaire d'arrondissement

## AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS (Article 102(4) L.F.I.)

Dans l'affaire de la faillite de :  
9197-9658 QUÉBEC INC.  
CORPORATION LÉGALEMENT CONSTITUÉE, AYANT SA PRINCIPALE PLACE D'AFFAIRES AU 4932, RUE FABRIEN, EN LA VILLE DE MONTRÉAL, PROVINCE DE QUÉBEC, H8Z 2N6

Avis est par les présentes donné que la faillite de 9197-9658 QUÉBEC INC., est survenue le 18 juin 2012, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 3 juillet 2012 à 14:00 P.M. au 4110, rue Wellington, Bureau 303, Montréal, Québec, H4G 1V7 et que Gingsberg, Gingsberg & Associés Inc. a été nommé syndic à l'actif de la faillite.

Signé à Montréal, ce 18<sup>e</sup> jour de juin 2012

NATHALIE RANCOURT, L.L.B., CIRP, SYNDIC

1001, boul. de Maisonneuve Est  
Bureau 525  
Montréal (Québec) H2L 4P9  
Tél. : (514) 878-4545  
Télécopieur : (514) 878-4548

Syndics de faillite, professionnels de la réorganisation  
GATINEAU • MONTRÉAL • OTTAWA  
VERDUN • QUÉBEC • RIMOUSKI • ST-JÉRÔME

## AVIS D'INTENTION DE DISSOLUTION

NEQ : 1140046633

Prenez avis que L'INSTITUT INTERCULTUREL DE MONTRÉAL (I.I.M.), ayant son siège social au 4730 avenue Papineau, Montréal (Québec) H2H 1V3, demandera au Régistrateur des entreprises la permission de se dissoudre, et à cet effet dépose l'avis requis par l'article 42 de la Loi sur la publicité légale des entreprises.  
Robert P. Bélanger, C.P.A., C.A. Trésorier

## CANADA PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICT DE MONTRÉAL  
CAUSE NO : 500-17-072410-122  
COUR SUPÉRIEURE (Chambre civile)

PETER XIARHOGIANPOPOLOS Demandeur

G. PAUL NTONADOS Défendeur

## ASSIGNATION

PIÈCE P-1 est donné à PAUL NTONADOS de comparaitre au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame Est, Montréal, Québec, dans les 30 jours de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR;

À défaut de comparaitre dans ce délai, un jugement par défaut pourra être rendu contre vous sans autre avis des liquidateurs de ce délai.

Soyez avisé que la présente REQUÊTE INTRODUCTIVE D'INSTANCES, AVIS AU DÉFENDEUR, DEMANDE DE TRANSFERT RELATIVE À UNE PETITE CRÉANCE ET PIÈCE P-1 sera présentée pour décision devant le tribunal le 31 juillet 2012, à 8h30, en salle 2.16, au palais de justice de Montréal.

Une copie de la procédure décrite ci-dessus a été déposée au greffe de cette cour à l'intention de PAUL NTONADOS.  
Montréal, le 19 juin 2012  
ANNIE OUELLETTE  
GREFFIER ADJOINT

## CANADA PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICT DE LAVAL COUR SUPÉRIEURE No 540-05-00061-113 ET ÉTA-5422-11 L'AGENCE DU REVENU DU QUÉBEC Partie demanderesse 9208-5695 QUÉBEC INC. Partie défenderesse PRENEZ AVIS que le 03/07/2012 à 10:00 AU 1084, PL. VERNER L'AVI VAL seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de 9208-5695 QUÉBEC INC., exploitant ou ayant exploité une entreprise sous le nom de TOITURES A-B ASSOCIÉS, TOITURES LARAME ASSOCIÉS, saisis en cette cause, soit : ÉQUIPEMENTS & ACC. SERVANT À LA FABRICATION DE TOITURES, ÉQUIPEMENTS DE BUREAU, OUTILS DIVERS, 2 MOTEURS HONDA, SOUFFLEUSE GÉNÉRATRICE, ETC. CONDITIONS ARGENT OU CHEQUE VISE ETIENNE BRUNEAU, HUISSIER DE L'ÉTUDE PHILIPPE & ASSOCIÉS HUISSIERS DE JUSTICE 165, DU MOULIN ST-EUSTACHE QUÉBEC J7R 2P5 TEL 450-481-7575

## Avis de clôture d'inventaire

Avis est donné qu'à la suite du décès de David Scharf, survenu le 4 janvier 2012, en son vivant domicilié au 618-7400, chemin de la Côte-Saint-Luc, Côte Saint-Luc, Québec, H4W 3J4, l'inventaire des biens du défunt a été préparé par Solomon Barry Scharf, Ruth Scharf Dunsky et Goldie Eva Scharf, en leurs qualités de liquidateurs. L'inventaire a été complété le 6 juin 2012 et peut être consulté par les intéressés chez PSB Boisjoli S.E.N.C.R.L., au 3333 boul. Graham, bureau 400, Montréal, Québec, H3R 3L5. Le comptable responsable du dossier est M. Howard M. Oksenberg, CA. Donné ce 21<sup>ème</sup> jour de juin 2012.  
Solomon Barry Scharf, Ruth Scharf Dunsky et Goldie Eva Scharf, liquidateurs

## AVIS DE CLOTURE D'INVENTAIRE

Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès de Susie Affier, en son vivant domiciliée au 91 Summit Crescent, Westmount, Québec, survenu le 15 janvier 2012, un inventaire des biens de la défunte a été fait par la majorité des liquidateurs successoraux, Janis Kaplan et Richard Kaplan en présence de Dr. Arnold Aberman, le 15 juin 2012 devant Me Naomi Rabinovitch, notaire, 4119 rue Sherbrooke ouest, suite 200, Westmount, Québec, H3Z 1A7, conformément à la Loi. Cet inventaire peut être consulté par les intéressés, à l'étude de Me Naomi Rabinovitch, notaire, sise au 4119 rue Sherbrooke ouest, suite 200, Westmount, Québec, H3Z 1A7.

## AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

## AVIS LÉGAUX &amp; APPELS D'OFFRES • HEURES DE TOBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.  
Publications du lundi: Réservations avant 12 h 00 le vendredi  
Publications du mardi: Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 514-985-3344 Fax: 514-985-3340 Courriel: avisdev@ledevoir.com  
Sur Internet : www.ledevoir.com/services-et-annonces/avis-publics  
www.ledevoir.com/services-et-annonces/appeles-d-offres

## LE MONDE

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE ÉGYPTIENNE

Les autorités électorales reportent *sine die* la publication des résultats du second tour

Le Caire — Les autorités électorales égyptiennes ont reporté hier l'annonce du vainqueur de l'élection présidentielle, attendue aujourd'hui, à une date non précisée, faisant augmenter la tension alors que les deux candidats du deuxième tour se sont chacun proclamés vainqueurs au cours des derniers jours.

Dans cette atmosphère de confusion politique, les Frères musulmans ont affirmé hier être victimes d'une campagne de salissage visant à maintenir leur candidat, Mohamed Morsi, loin de la présidence. Ces accusations font craindre de nouveaux troubles en Égypte si l'ex-premier ministre Ahmed Shafiq, considéré comme une extension de l'ancien régime, est déclaré gagnant de la présidentielle.

Ces tensions s'ajoutent à la confusion quant à l'état de santé de l'ancien président Hosni Moubarak. Mardi soir, les médias officiels ont rapporté que l'ex-président, âgé de 84 ans, avait souffert d'une attaque vasculaire cérébrale et avait été placé sous assistance respiratoire. L'agence officielle MENA avait même affirmé qu'il était en état de mort clinique.

## Coma

Moubarak a été transféré de la prison de Torah, où il était détenu depuis le 2 juin, vers l'hôpital militaire de Maadi, au sud du Caire.

Hier, des responsables de la sécurité ont affirmé que l'ancien président était plongé dans le coma, mais que son cœur et ses autres organes vitaux fonctionnaient, et qu'il n'était pas maintenu en vie artificiellement comme certains médias l'ont affirmé la veille.

L'ambiguïté quant à son état de santé a alimenté le scepticisme de la population. De nombreux Égyptiens soupçonnent les responsables militaires au pouvoir d'accorder un traitement de faveur à leur ancien pa-



Les Frères musulmans (et leurs enfants) à la place Tahrir

SUHAIB SALEM REUTERS

tron. Plusieurs estiment que la dégradation de son état de santé, annoncée plusieurs fois depuis son incarcération, n'est qu'un prétexte pour le faire sortir de prison.

L'annonce du successeur élu d'Hosni Moubarak devait être un point tournant dans la transition démocratique en Égypte. Mais le transfert du pouvoir semble désormais préparer une possible confrontation entre les Frères musulmans et les militaires et fidèles de l'ancien régime, plus favorables à la candidature d'Ahmed Shafiq.

«Il est clair qu'il y a une profonde division entre l'armée et les Frères musulmans», a estimé Montasser el-Zayat, militant islamiste et défenseur des droits de la personne bien connu dans le pays. «Cela suggère que les prochains jours seront probablement difficiles

pour l'Égypte et les Égyptiens.»

Des centaines de partisans des Frères musulmans campaient sur la place Tahrir hier soir pour dénoncer les militaires. Ils ont promis de rester sur la place jusqu'à ce que le Parlement, dissous sur ordre de la Cour constitutionnelle, soit rétabli dans ses fonctions.

## 400 plaintes

La commission électorale égyptienne a annoncé hier dans un communiqué que les résultats de la présidentielle ne seraient pas annoncés aujourd'hui comme prévu parce qu'une commission de juges doit analyser les quelque 400 plaintes déposées par les équipes des deux candidats à la présidentielle. La commission n'a pas dit à quel moment le vainqueur serait annoncé.

Certaines de ces plaintes ont

été rendues publiques hier soir. Les avocats d'Ahmed Shafiq dénoncent des fraudes dans 14 des 27 provinces égyptiennes. Selon eux, les bulletins de vote envoyés dans ces provinces étaient déjà marqués en faveur de Mohammed Morsi.

Les avocats du camp Morsi affirment quant à eux que des soldats figuraient sur la liste des électeurs, en violation des règles électorales, ainsi que des personnes décédées.

Selon des responsables de la sécurité, plusieurs employés de la presse officielle, où les bulletins de vote ont été imprimés, sont interrogés par les procureurs au sujet des allégations voulant que des milliers de bulletins aient été remplis d'avance en faveur du candidat des Frères musulmans.

Associated Press

FRANCE

## Le preneur d'otages est neutralisé

Toulouse — Un homme armé qui avait pris deux hommes et deux femmes en otages hier matin dans une banque de Toulouse, en France, a été neutralisé près de sept heures plus tard lors d'une intervention du Groupe d'intervention de la police nationale (GIPN). Les otages ont été libérés indemnes et l'homme armé a été légèrement blessé au cours de l'assaut.

Le procureur de la République à Toulouse, Michel Valet, a déclaré lors d'une conférence de presse que l'homme, qui souffre de troubles psychiques, avait fait irruption vers 11h dans la succursale de la banque CIC de la rue Camille Pujol, «déterminé» à prendre des otages et à faire entendre ses revendications.

«Des éléments objectifs permettent d'affirmer qu'on a affaire à quelqu'un qui souffre de troubles psychiques importants et que son acte est lié à ces troubles», a déclaré le procureur, en ajoutant que ses revendications étaient «confuses».

Selon M. Valet, «les revendications religieuses du preneur d'otages étaient mal définies, mal exprimées. [...] À l'heure qu'il est, il est difficile de savoir exactement ce qui guidait sa conduite, qui était tout sauf rationnelle», a-t-il poursuivi.

Le preneur d'otages n'avait pas d'antécédents judiciaires et n'était pas connu de la justice pénale à Toulouse, a indiqué le procureur.

Associated Press

## Le président pakistanais choisit un nouveau premier ministre

Le Parlement se prononcera demain

Islamabad — Le président pakistanais Asif Ali Zardari a désigné le ministre de l'Industrie textile Makhdoom Shahabuddin au poste de premier ministre, a annoncé jeudi la télévision d'État.

Yousuf Raza Gilani a été destitué mardi par la Cour suprême de ses fonctions de chef du gouvernement pakistanais car il a refusé de réengager des poursuites pour corruption contre M. Zardari.

«Le président Asif Ali Zardari, qui est aussi le co-président du Parti du peuple du Pakistan», a désigné Makhdoom Shahabuddin candidat «pour le poste de premier ministre», d'après la télévision d'État.



Des membres d'un parti d'opposition ont manifesté à Karachi, la grande métropole du Sud.

AKHTAR SOOMRO REUTERS

Dès l'annonce de la destitution de M. Gilani, le chef de l'État avait entamé des consultations avec les cadres de son parti, le Parti du peuple du Pakistan (PPP), et les autres formations membres de la coalition gouvernementale.

Le Parlement pakistanais se réunira demain pour élire le nouveau premier ministre, avaient auparavant déclaré des responsables gouvernementaux.

Le premier ministre «sera élu au cours de cette session de l'assemblée nationale», a confirmé le ministre de l'Information sortant, Qamar Zaman Kaira. «S'il y a plus d'un candidat, l'élection se fera à

main levée», a-t-il précisé.

## Instabilité

La destitution de M. Gilani, chef du gouvernement depuis l'arrivée au pouvoir de M. Zardari en 2008, renforce l'instabilité politique dans un pays déjà aux prises avec une violente rébellion islamiste, dirigée par les talibans alliés à al-Qaïda, et une grave crise économique.

En disqualifiant M. Gilani, la Cour suprême visait indirectement M. Zardari, très impopulaire et surnommé «Monsieur 10 %» en allusion aux multiples soupçons de corruption qui pèsent sur lui.

La plus haute juridiction du pays réclame la réouverture de poursuites contre lui pour des détournements présumés de fonds publics de l'ordre de 12 millions de dollars en compagnie de son épouse Benazir Bhutto quand elle était Première ministre (1988-90 et 1993-96) et lui l'un de ses ministres.

Les soubresauts politiques du Pakistan sont suivis de près par les puissances occidentales, à commencer par les États-Unis, parce qu'il est la seule puissance militaire nucléaire du monde musulman, et l'un des sanctuaires de puissants réseaux islamistes, dont al-Qaïda.

Mardi, Washington a dit espérer que le Pakistan réglerait la crise politique liée à la destitution du Premier ministre en respectant les lois et la Constitution pakistanaises.

Agence France-Presse

## Les républicains accusent Obama d'«outrage au Congrès»

Une commission parlementaire a émis mercredi un vote de défiance à l'égard du ministre américain de la Justice Eric Holder pour «outrage au Congrès», dans le cadre d'une enquête sur un scandale de trafics d'armes, malgré l'intervention du président Barack Obama.

Après plus de quatre heures de délibérations, la commission parlementaire chargée de superviser les activités du gouvernement, présidée par l'influent élu républicain Darrell Issa, a voté la défiance par 23 voix contre 17 et renvoyé son rapport sur l'opération «Fast and Furious» pour un vote de la Chambre des représentants en séance plénière.

Cette commission proteste contre le refus du ministre Holder de remettre un certain nombre de documents relatifs à cette enquête. Elle mène depuis février 2011 des investigations sur l'opération, lancée en 2009, au cours de laquelle des armes avaient été perdues par les Américains avant d'être utilisées par les cartels de la drogue mexicains.

Le président républicain de la Chambre des représentants, John Boehner, a indiqué, dans un communiqué, que le vote en séance plénière aurait lieu la semaine prochaine.

«En dépit des nombreuses possibilités de fournir les documents nécessaires à l'enquête du Congrès sur «Fast and

Furious», le ministre de la Justice Holder continue à faire obstruction», a dit M. Boehner, précisant que M. Holder pouvait encore donner les documents demandés avant le vote de la Chambre.

## Privilège

«Ce n'est pas le résultat que je souhaitais et la procédure d'aujourd'hui n'aurait pas eu lieu si le ministre Eric Holder avait fourni les documents qu'il pouvait soumettre», a déclaré M. Issa, après le vote.

Le président américain Barack Obama a invoqué «le privilège de l'exécutif» pour justifier le refus de son ministre, selon une lettre du ministre adjoint de la Justice.

«Le Président, à la lumière de la décision de la commission de tenir un vote de défiance, a invoqué le privilège de l'exécutif concernant les documents postérieurs au 4 février», a écrit James Cole, ministre adjoint de la Justice, dans une lettre à M. Issa dont l'AFP a obtenu une copie.

«La délivrance sous la contrainte de ces documents au Congrès», poursuit M. Cole, «aurait des conséquences significatives et désastreuses»: elle «détériorerait de manière significative la capacité de la branche exécutive à répondre indépendamment et efficacement au travail de contrôle du Congrès».

Associated Press

## Deux autres Palestiniens sont tués dans la bande de Gaza

Deux Palestiniens, l'un mineur et l'autre accusé d'implication dans une attaque meurtrière en Israël à partir de l'Égypte, ont été tués hier par des raids aériens israéliens sur Gaza, portant à huit le nombre de morts dans le territoire en 72 heures.

Sur la même période, plus de 70 roquettes ont été tirées de Gaza sur le sud d'Israël, dont l'une a blessé quatre gardes-frontières mardi soir.

Un adolescent de 14 ans, Mou'men al-Adham, a été tué dans l'est de la ville de Gaza par un raid qui a grièvement blessé son père et touché deux autres personnes dans une ferme, selon des sources médicales. L'armée israélienne a confirmé le raid, sans autre commentaire.

Quelques heures auparavant, Ghaleb Ermilat, 21 ans, a été

tué alors qu'il circulait à moto à Rafah, dans le sud de la bande de Gaza, dans un raid aérien qui a grièvement blessé un autre Palestinien, Mohammad Rachdane.

L'armée israélienne a confirmé ce raid, indiquant avoir frappé «deux agents du jihad terroriste mondial qui ont joué un rôle central dans l'attaque terroriste au cours de laquelle un civil israélien a été tué à la frontière israélo-égyptienne le 18 juin». Mohammad Rachdane fait partie d'un groupe salafite de Gaza, selon l'armée israélienne.

L'infiltration d'un commando en Israël lundi à partir du Sinaï égyptien a fait trois morts, un ouvrier israélien et deux assaillants.

Agence France-Presse

## Sudoku par Fabien Savary

			5					
6		7			1	8		3
1	2			8		9		
				4	6	5	1	
3								
5	9							6
	7					6	2	
					2	3	9	
	1	3	9		5			

Niveau de difficulté : DIFFICILE

2104

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

## Solution du dernier numéro

4	1	2	6	7	9	8	5	3
7	6	8	3	5	1	9	4	2
9	3	5	4	2	8	6	1	7
8	7	1	2	4	3	5	6	9
3	2	9	8	6	5	1	7	4
5	4	6	9	1	7	2	3	8
1	5	3	7	9	2	4	8	6
2	8	4	5	3	6	7	9	1
6	9	7	1	8	4	3	2	5

2103

## SUDOKU : le logiciel

10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté par notre expert Fabien Savary  
En exclusivité sur le site des Mordus  
www.les-mordus.com

# LES SPORTS

C'EST DU SPORT!

## Avec de la broche



JEAN DION

Veillez m'en excuser, c'est l'émotion. Une chance que les merveilles de l'informatique parviennent à camoufler que le sujet rédigeant ne tient guère en place en mettant en belles lettres carrées des mots qui seraient, s'ils étaient écrits à la main, illisibles en raison d'un tremblement induit par la rage de vivre, ou quelque chose du genre. Tenez, cela n'est sans nous rappeler un peu la poésie de Blaise Cendrars, qui traduisait une appréhension fiévreuse de l'univers: «*Le seul fait d'exister est un véritable bonheur.*»

Motif de l'emportement? Plus tôt cette semaine a eu lieu le retour du mini-putt à la télévision. Sérieux. Et je n'entretiens aucun doute que Cendrars soi-même en personne aurait convenu qu'il s'agit là d'une source de ravissement tout à fait légitime.

Enfin, pas à la télé télé, mais dans les Internets, ce qui est tout comme de nos jours. Quatre nouveaux épisodes tout frais, de l'inédit, d'anciennes gloires et de jeunes loups qui croisent le putter pour notre indicible euphorie, Serge Vlemminckx à la description, Carl Carmona à l'analyse, peut-on demander mieux que ça, je ne croisais pas, non, à moins d'être violemment déraisonnable.

Depuis la mise en ligne de la première tranche, je m'offre la Coupe mini-putt 2012 à doses homéopathiques, pas plus de cinq minutes à la fois, question d'éviter un excès d'effervescence dans la région et les troubles généraux qui vont avec. (Vlemminckx le mentionne d'ailleurs d'entrée de jeu: «*Attachez vos tuques avec de la broche, ça va donner un grand coup.*») Je ne peux donc pour le moment vendre le punch au-delà du fait que sur le parcours du mini-putt de Shawinigan-Sud, le légendaire Jocelyn Noël, toujours lourdement concentré, amorce les hostilités et témoigne de la hauteur de ses ambitions avec un trou d'un coup par la porte d'en avant sur

le Totem, mettant ainsi la main sur une bourse de 20\$, la première du tournoi, et que vous devriez voir cette ligne de birdie, impec tout du long, pas le moindre frémissement, la balle regarde simplement devant elle avant d'être happée sans hésitation par une coupe hospitalière.

Evidemment, le spectacle ne se laisse pas regarder sans faire affleurer dans le secteur du cogito toutes sortes de tendres réminiscences. Tout a commencé dans les années 1980 à TVSQ, la Télévision des sports du Québec. À l'époque, le bouton de la télé n'allait pas au-delà du canal 13 et il fallait se lever pour changer de poste, mais venait d'apparaître un second bouton qui permettait de pénétrer dans l'univers UHF, qui lui se rendait jusqu'à 99 (TVFQ, la télévision française au Québec), ce qui était un peu effrayant. TVSQ était la chaîne 24, le couple Buist, Suzanne et André, terrorisait les tapis verts, j'avais un magnétoscope de type Beta qui pesait 500 livres et il y avait aussi à TVSQ des petites quilles en provenance du salon de quilles Champion, sis boulevard Taschereau à Greenfield Park. Le mini-putt, lui, avait plutôt tendance à se dérouler au mini-putt Jean-Talon.

Puis il y a eu la période RDS, avec des noms qui font encore rêver: Jocelyn Noël, Carl et Suzanne Carmona, Lucie et Gilles Bussiès, Lionel Beaulne, Réjean Grenier, Paul Boucher (dont on dit qu'il était connu dans la grande région de Beauport sous l'appellation «*Monsieur Birdie*»); j'ai d'ailleurs souvenir d'un match où il avait négocié un parcours de 27 qui me flanque encore des palpitations (20 ans plus tard). Des expressions utilisées sont passées à jamais dans le patrimoine national. On en voudra pour exemples «*c'est ça la beauté du trou*», «*l'effet psychologique du logo du commanditaire*» et l'arbitre qui nettoie la balle afin de s'assurer qu'elle n'est pas enduite de «*substances étrangères*», en l'occurrence le sable du trou numéro 10, les Trappes.

Ça se passe à *coupe-mini-putt.com*. Courez-y, et pleurez-en de bonheur.

## EURO 2012



SERGEI SUPINSKY AGENCE FRANCE-PRESSE

Ce but de Marko Devac refusé mardi à l'Ukraine ravive le débat sur l'appui technique à l'arbitrage.

## Coup dur pour l'arbitrage à cinq

Kiev — L'arbitrage à cinq, défendu par le président de l'Union européenne de football, Michel Platini, a subi un coup dur mardi à l'Euro avec un but qui aurait dû être accordé à l'Ukraine face à l'Angleterre, ce qui a poussé Joseph Blatter, président de la Fédération internationale, à rappeler son soutien à la technologie sur la ligne de but.

«*Après le match d'hier, la technologie sur ligne de but n'est plus une possibilité, c'est une nécessité*», a écrit hier matin Blatter sur son compte Twitter.

L'intervention du grand patron du football mondial n'est pas anodine, alors que cet Euro en Ukraine et en Pologne était l'occasion de tester pour la première fois l'arbitrage à cinq lors d'un grand tournoi international.

Le mauvais jugement de mardi soir tombe au mauvais moment pour l'UEFA, qui avait prévu de longue date une conférence de presse hier matin avec l'ancien arbitre international Pierluigi Collina, patron des arbitres de l'Union.

Le célèbre chauve avait prévu de vanter les mérites de l'arbitrage à cinq. Il a reconnu d'entrée «*une erreur humaine*», restant stoïque, sauf quand un journaliste ukrainien a haussé le ton pour parler de l'élimination de l'Ukraine, après ce match. Collina a répondu sèchement qu'il trouvait dommage qu'on ne se souvienne que des «*erreurs des arbitres*».

### Kassai quitte le tournoi

Les arguments de Collina — «*95,7% de bonnes décisions des arbitres assistants*» — ou ceux de Gianni Infantino, secrétaire général de l'UEFA — «*une erreur sur 1000 cas en trois ans d'expérimentation*» — pèseront peu face au pouvoir des images télé.

Malgré la présence d'un assistant supplémentaire placé à la hauteur de la ligne de but, l'arbitre central hongrois Viktor Kassai n'a pas accordé de but à l'Ukraine alors que le tir de Marko Devac avait manifestement franchi la ligne avant d'être dévié par l'Anglais John Terry. L'Angleterre menait alors 1-0, score sur lequel elle s'est finalement imposée.

Kassai a quitté le tournoi avec trois autres arbitres lors de l'écrémage prévu après la phase de groupes. «*Il est un des meilleurs*», a insisté Collina.

Platini voulait éviter à tout prix la répétition d'une erreur semblable commise à la Coupe du monde 2010. Un temps partisan de l'introduction de l'assistance vidéo à l'arbitrage, l'ancien numéro 10 des Bleus plaide depuis maintenant plusieurs années en faveur de l'arbitrage à cinq.

Par deux fois lors de cet Euro, le système avait pourtant semblé faire la preuve de son efficacité: une frappe de Pepe rebondissant sur la ligne lors du match Portugal - Allemagne n'avait pas été validée par l'arbitre français Stéphane Lannoy et un but avait été accordé à l'Italien Antonio Cassano dont le coup de la tête contre l'Irlande avait bien franchi la ligne avant de ressortir.

Mais le tweet de Blatter hier semble indiquer que cela ne suffira pas à laisser la technologie sur la ligne de but au rang de projet, alors que deux systèmes concurrents sont actuellement testés et qu'une décision à ce propos doit être prise par le Board le 5 juillet.

Platini, qui a peur d'un engrenage avec toujours plus de recours à la technologie sur toutes les actions, semble résigné. «*Joseph Blatter va le faire*», a-t-il prédit lundi.

Agence France-Presse

## Le Masterton à Pacioretty

Las Vegas - L'ailier gauche Max Pacioretty, du Canadien de Montréal, a remporté le trophée Bill Masterton pour son remarquable retour à la suite d'une sérieuse blessure au dos. Le trophée Masterton est remis au joueur ayant dé-

montré le plus de persévérance, d'esprit sportif et de dévouement. Pacioretty a reçu cet honneur mercredi soir, lors du gala annuel de la LNH. Pacioretty s'est brisé une vertèbre au dos et a subi une commotion cérébrale quand il a été frappé par le capitaine des Bruins de Boston Zdeno Chara, le 8 mars 2011. Il a raté le reste de la saison. — *La Presse canadienne*

## La fin pour Wozniak à Eastbourne

La Québécoise Aleksandra Wozniak a vu son parcours des Championnats d'Eastbourne prendre fin face à la Française Marion Bartoli, qui disputera les quarts de finale en vertu d'une victoire en deux manches de 6-2, hier. L'autre Québécois en lice, Stéphane Dubois, a connu le même sort, s'inclinant 6-4, 4-6, 6-4 devant la Bulgare Tsvetana Pironkova. «*Marion joue du tennis très solide et elle a imposé son rythme, a indiqué Wozniak. Sur le gazon, sa balle était très lourde à retourner étant donné qu'elle frappe à deux mains des deux côtés. Quand je pouvais, je rentrais dans mes frappes, mais c'était difficile [...]*» Dubois a quant à elle louangé le jeu de son adversaire. «*Elle a su bien jouer au moment opportun.*» — AP

## SOCCER

MAJOR LEAGUE SOCCER ASSOCIATION DE L'EST						
	V	D	N	BP	BC	Pts
D.C. United	9	4	3	29	19	30
S. de Kansas City	9	3	1	19	10	28
New York	8	3	2	26	18	26
Houston	5	4	4	15	16	19
Columbus	5	4	4	13	13	19
Chicago	5	5	3	15	17	18
N.-Angleterre	5	7	2	18	18	17
Montréal	4	7	3	19	22	15
Philadelphie	2	8	2	8	15	8
Toronto	1	10	0	8	23	3

ASSOCIATION DE L'OUEST						
	V	D	N	BP	BC	Pts
Real Salt Lake	10	3	2	25	14	32
San Jose	8	3	3	27	17	27
FC Vancouver	7	3	4	17	15	25
FC Seattle	7	4	3	17	13	24
Colorado	6	7	1	20	19	19
Chivas É.-U.	4	7	3	9	17	15
Portland	3	5	4	12	15	13
FC Dallas	3	9	4	16	26	13
Los Angeles	3	3	2	15	21	11

**Hier**  
 Los Angeles au Real Salt Lake  
 FC Toronto à Houston  
 San Jose au Colorado  
 S. de Kansas City au FC Seattle  
**Montréal au Chivas É.-U.**  
 New York au FC Vancouver

## Un joueur de l'Impact se plaint de racisme à la STM

La Société de transport de Montréal (STM) enquêtera au sujet d'une plainte pour racisme portée par le réserviste de l'Impact de Montréal Miguel Montano.

Montano prétend avoir été victime de racisme de la part d'un changeur du métro de Montréal parce qu'il ne parle pas français.

Une porte-parole de la STM a déclaré que l'organisme allait se pencher sur cet incident à la suite d'une plainte formelle, déposée hier après-midi, après que Montano se fut publiquement plaint sur les réseaux sociaux du traitement qu'on lui a réservé.

L'athlète de 20 ans a d'abord traité Montréal de ville raciste alors qu'il a décrit l'incident sur Twitter, mais le Colombien s'est ensuite rétracté et s'est excusé d'avoir offensé qui que ce soit avec ses propos.

Le joueur de l'Impact a indiqué sur le réseau social que lorsqu'il a tenté de communiquer en anglais avec l'employé au guichet, ce dernier lui a répondu qu'il devait parler français et son argent lui a été rendu.

«*Ils sont tellement racistes à Montréal*, a-t-il écrit (en espagnol) hier matin sur Twitter. *Ils n'ont pas voulu me vendre un ticket de métro parce que je ne parle pas français.*»

Plusieurs heures plus tard, après que la nouvelle eut été reprise par des médias locaux, Montano s'est rétracté. Il a indiqué qu'il avait vécu une situation inacceptable et que c'est ce qui l'avait poussé à formuler ces commentaires. Il s'est excusé d'avoir offensé qui que ce soit. «*Montréal n'est pas une ville raciste*», a-t-il écrit plus tard.

Maintenant qu'une plainte officielle a été déposée, la STM dit vouloir faire toute la lumière sur cette affaire. «*Nous allons prendre le temps qu'il faut pour aller au fond de cette histoire*», a déclaré la porte-parole de la STM, Marianne Rouette.

Elle a indiqué qu'une politique de tolérance zéro à l'endroit du racisme est en place au sein de l'entreprise et que tous ses employés sont au courant.

Elle a aussi rappelé que la STM est soumise à la loi 101, ce qui veut dire que ses employés ne sont pas obligés de parler une autre langue que le français, bien que plusieurs employés parlent une autre langue (ou plusieurs autres) et qu'ils décident d'eux-mêmes de répondre aux clients dans la langue qui leur convient le mieux.

### Deuxième plainte

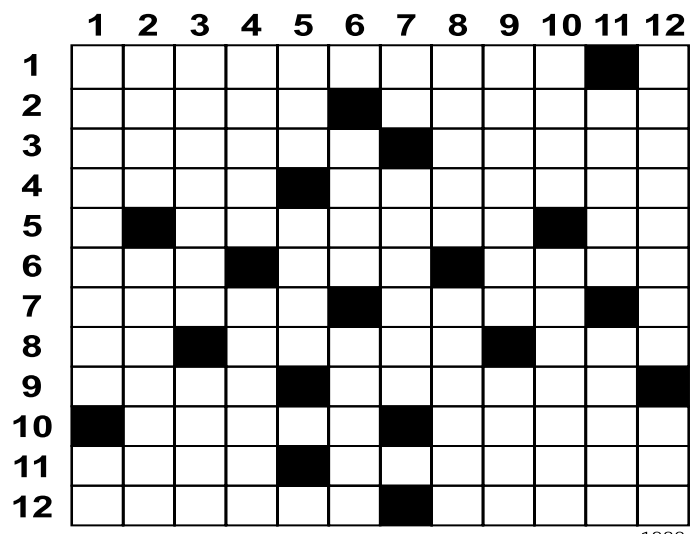
L'Impact a confirmé l'incident impliquant Montano en après-midi. «*Le milieu de terrain colombien de l'Impact de Montréal Miguel Montano, qui ne parle pas français, a vécu un fâcheux incident mercredi matin dans le métro de Montréal, alors que deux agents au guichet auraient refusé de lui vendre un billet, prétendant qu'il ne faisait pas sa demande en français*», a indiqué l'équipe par communiqué.

«*Le joueur français Hassoun Camara, qui accompagnait Montano, a été témoin de l'incident et a aussi porté plainte pour comportement discriminatoire. Sous le coup de l'émotion, Montano a écrit un commentaire déplacé via son compte Twitter, puis s'est excusé en affirmant notamment que Montréal n'est pas une ville raciste*», a ajouté la direction de l'équipe.

«*L'Impact de Montréal, Miguel Montano et Hassoun Camara ne feront aucun commentaire puisque l'affaire est présentement sous enquête*», a conclu l'Impact dans son communiqué.

La Presse canadienne

## MOTS CROISÉS



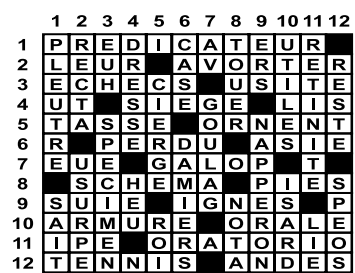
### HORIZONTALEMENT

- Danseuses.
- Se dit en partant - Grosse araignée.
- Travailler - Logement.
- Grivoise - Confessent des crimes.
- Empêche de tomber - Divinité personnifiant la Terre mère.
- Solution - Du verbe être - Trucider.
- Grand oiseau échassier migrateur - Affaiblir.
- Assomé - Le Louvre - Période historique.
- Rude au goût - Éreintante.
- Artère - Peut être papillon.
- Qui est sauvage - Attribué.
- Parfaite - Palmier d'Afrique et d'Asie.

### VERTICALEMENT

- Vieille femme russe - Préfixe signifiant deux.

- Ils sont encore jeunes - Panthère tachetée.
- Border d'un ruban - Grande invention.
- Atteinte - Loi du silence.
- Titre que portait Arafat - Cuir côté chair.
- Variante du préfixe in - Habillées.
- Fibre synthétique - Réunion.
- Enlève l'eau - Fête.
- Savant - Canal du corps humain.
- Morceau de tissu - Groupé.
- Monnaie antique - Petits cubes.



SOLUTION DU DERNIER

**Météo Média**

Sept-Îles 20/14  
 Baie-Comeau 20/15  
 Saguenay 31/16  
 Québec 30/19  
 Trois-Rivières 33/20  
 Gatineau 34/18  
 Montréal 34/21  
 Sherbrooke 32/18  
 Gaspé 22/12

Lever du soleil: 5h06  
 Coucher du soleil: 20h47

MM utilise des données d'Environnement Canada

Canada	Auj.	Demain	Le Monde	Auj.	Demain
Edmonton	Sol 22/13	Plu 23/15	Londres	Plu 22/14	Var 18/12
Moncton	Sol 24/13	Ave 23/15	Los Angeles	Sol 20/16	Sol 21/17
Saint-Jean	Sol 24/14	Ora 23/14	Mexico	Plu 20/11	Plu 20/12
Toronto	Ora 33/17	Sol 25/16	New York	Var 37/25	Ora 32/21
Vancouver	Var 21/13	Plu 16/12	Paris	Sol 23/19	Sol 18/12
Winnipeg	Sol 21/12	Sol 24/13	Tokyo	Ave 23/20	Plu 24/22

Montréal	Ce soir	Demain	Samedi	Dimanche
Aujourd'hui 34	21	26/18	24/16	25/17
Ensoleillé.	Passages nuageux.	Ciel variable.	Possibilité d'orages, pdp 40%.	Possibilité d'orages, pdp 40%.
Québec	Ce soir	Demain	Samedi	Dimanche
Aujourd'hui 30	19	26/15	24/15	24/13
Risque d'orages violents, pdp 40%.	Risque d'orages violents, pdp 40%.	Possibilité d'orages, pdp 40%.	Possibilité d'orages, pdp 40%.	Possibilité d'orages, pdp 40%.
Gatineau	Ce soir	Demain	Samedi	Dimanche
Aujourd'hui 34	18	26/16	24/13	25/15
Ensoleillé.	Possibilité d'orages, pdp 10%.	Passages nuageux.	Possibilité d'orages, pdp 40%.	Possibilité d'orages, pdp 40%.

**Pour que le pique-nique ne tombe pas à l'eau, accédez en tout temps à la météo.**

Téléchargez MétéoÉclair sur votre téléphone intelligent.

## CULTURE

## Murs-sculptures pour nomades urbains

L'exposition *Machines à paysage*, fruit d'une recherche de l'architecte GianPiero Moretti, explore le lien entre l'humain et les friches du paysage urbain

FRÉDÉRIQUE DOYON

Des pans de mur sculptés qui invitent à flâner, à s'asseoir pour contempler le paysage, surgissent en plein milieu d'une friche. Mirage ou réalité? Un peu des deux. C'est le projet — non concrétisé mais d'où combien réfléchi — de l'architecte GianPiero Moretti, qui fait l'objet de l'exposition *Machines à paysage*, lancée hier à la Maison de l'architecture du Québec (MAQ).

«C'est une réflexion un peu théorique sur comment intervenir dans ces lieux laissés pour compte dans les agglomérations urbaines ou périurbaines», explique le professeur de l'École d'architecture de l'Université Laval et chercheur du Groupe interdisciplinaire de recherche sur les banlieues (GIRBa). Parce qu'en tant qu'architectes et urbanistes, on intervient avec des projets forts par rapport au site dans lequel ils sont implantés. Doit-on avoir la même habitude dans ces lieux-là?» La question a préoccupé l'architecte et son équipe de recherche, financée par le Fonds québécois de recherche sur la société et la culture, pendant près de quatre ans. Ils ont étudié et cartographié de diverses manières le terrain d'une ancienne carrière abandonnée de la Côte-de-Beaupré, au nord de Québec (aujourd'hui investie par un projet de développement) pour explorer de nouvelles approches en architecture.

Entre falaise et fleuve, le site garde les traces de son ancienne vie et celles plus récentes des activités ponctuelles et spontanées qui s'y tiennent depuis: feux de camp, *skateboarding*, *parking* pour observer les feux d'artifice... Cette ambivalence caractérise souvent ces friches

et fascine l'architecte: à la fois attirantes et inquiétantes parce qu'elles constituent des fractures — sans fonction précise — dans le trop-plein de la ville, sans être totalement vierges de la présence humaine. À cette ambivalence, l'équipe de Moretti répond par une architecture dite «faible» ou poreuse, qui peut favoriser des appropriations à interprétation variable selon le temps du jour ou de l'année.

En écho à la limite de la ville que constitue souvent une friche, ils ont conçu neuf murs — limites aussi du bâti en architecture — de dimension identique à l'image du paysage qui les entoure.

«On a relevé les strates de la végétation, les textures au sol, débris cassés des anciens murs de la briqueterie» et même les sons et les odeurs du site, décrit le chercheur. Leur relevé graphique a ensuite servi de calque pour sculpter des formes, ouvertures et cavités invitant à s'y lover. Les structures sculptées de 80 cm d'épaisseur par 12 m de long et 2,4 m de large — en théorie, pour les images de synthèse — sont exposées sous forme de maquettes en plexiglas ou en bois à l'échelle 1:5 et 1:20, accompagnées.

«C'est une architecture d'intervalle, ce n'est pas un objet qui s'impose à son environnement, mais plutôt qui se pose dans la continuité de la ville», explique l'architecte. Objet caméléon qui trace l'embryon d'un espace public en constante redéfinition.

Présentée à l'École d'architecture de l'Université Laval en avril 2011, *Machines à paysage* s'arrête à la MAQ cet été avant de poursuivre son itinéraire vers l'Europe.

Le Devoir



GIANPIERO MORETTI

Intitulé *Poêle*, l'un des neuf murs-sculptures présentés dans l'exposition s'inspire de l'environnement qui l'entoure, dont les vestiges de feux de camp sporadiques des visiteurs de l'ancienne carrière de la Côte-de-Beaupré.

## UN OCÉAN DE CHANSONS POUR LA RÉUNION



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Les Beach Boys à Montréal. C'est l'impensable réalisé: malgré toutes les dimensions et mauvaises vibrations, Mike Love et Brian Wilson et les autres garçons plagistes survivants partageaient hier la scène du Centre Bell et célébraient vague après vague de refrains imparables leur cinquantenaire.

## Beach Boys: pour l'argent, l'histoire... et nos oreilles!

SYLVAIN CORMIER

Pour résumer vite fait: joie, félicité, allégresse. Comment pouvait-il en être autrement? Comment ne pas jouer d'offrir ces voix en extraordinaire harmonie? Comment ne pas savourer chaque instant de ce spectacle 50<sup>e</sup> anniversaire des Beach Boys, qui coïncidait hier avec le 70<sup>e</sup> anniversaire de naissance de leur génie créateur Brian Wilson (d'où les grappes de ballons et le *Happy Birthday* de circonstance)?

C'est qu'ils font toutes, les bougres. Toutes celles qu'on veut, et d'autres encore: au Centre Bell comme partout ailleurs, les Beach Boys se fendent de pas moins de 48 chansons. Quasiement une par année, mais ça ne se calcule pas comme ça: c'est l'ère faste de Brian Wilson qui fournit la majorité des titres, en gros la période 1962-1972. Voire 1962-1967. De *Surfer Girl* (la première chanson écrite par Brian Wilson), à *Darlin'* (chanson forte de l'album *Wild Honey*, paru en 1967), j'ai compté hier 34 titres: rien que des parfaites productions pop de trois minutes et moins (sauf *Good Vibrations* et *Heroes And Villains*, les merveilles modulaires du temps du mythique *SMILE*, plus longues).

Pas moyen d'être cynique, de dire que les vieux garçons plagistes se réunissent seulement pour l'argent, même si c'est un peu vrai dans le cas de Mike Love, l'homme aux bagues en or. Indéniablement, les 70 millions de dollars US raqués à la billetterie équivalent à moult années de tournées sans Brian, à faire et refaire le circuit nostalgiques des foires, croisières et casinos. Ça compte dans l'équation, assurément. On pourrait offrir en preuve ce petit moment Séraphin Poudrier du spectacle d'hier, où l'incorrigible Mike Love nous a quand même enjoint à prendre d'assaut les kiosques à souvenirs pendant la pause.

## Le meilleur des deux mondes

Mais on en riait plus qu'autre chose. Ce n'est pas ce qu'on retiendra de ce spectacle... miraculeux. Je le redis pour qu'on l'entende: mi-raculeux. Pour qui connaît un peu l'histoire tortueuse, pour ne pas dire tordue, des Beach Boys, ou la violence physique du père Murray Wilson envers ses fils Brian, Carl et Dennis, les problèmes de santé mentale de Brian, la noyade de Dennis, la mentalité exécrable de Mike Love (qui a poursuivi Brian en justice plusieurs fois), ne sont que quelques-uns des épi-

sodes, la seule faisabilité d'une réunion est franchement l'aboutissement le plus improbable.

Et la probabilité d'une réunion réussie? On avait plus de chances hier de se trouver dans la trajectoire d'un météorite. Et pourtant. Il se trouve que cette réunion a lieu après les années de renaissance artistique de Brian Wilson et les tournées qui ont suivi le parachèvement solo de *SMILE*: on bénéficiait donc hier du fantastique orchestre de Brian, de jeunes gars super-fans des Beach Boys, capables de reproduire les arrangements studio les plus complexes, et de renforcer les jeux d'harmonies les plus ambitieux du canon brianwilsonien.

Les Beach Boys, en fait, n'avaient qu'à chanter pas trop mal. Et, ainsi portés, voulant bien paraître, ils se sont surpassés. Non seulement Al Jardine a-t-il puissamment servi ses *Cottonfields*, *And Then I Kissed Her* et *Help Me, Rhonda*, non seulement Brian était-il particulièrement touchant dans ses lectures d'*I Wasn't Made For These Times* et *Sail On, Sailor*, mais ce mécréant de Mike Love était, pour une fois, à la hauteur.

Bien sûr, ça ne bougeait pas beaucoup sur scène (sauf derrière, dans le groupe d'accompagnement), et le Centre Bell (très parsemé) a mis beaucoup de temps à se remuer dignement, mais ce n'était pas grave non plus. Les chansons étaient trop bien rendues, les harmonies trop harmonieuses. Par moments, c'était vraiment un spectacle pour les oreilles, où l'on ferait tout naturellement les yeux pour mieux apprécier ce qui se passait dans *Disney Girls*, *When I Grow Up (To Be A Man)*, *Hawaii*, la belle des belles *God Only Knows* (avec feu Carl Wilson à la voix principale, d'outre-tombe), etc.

Ça allait si profondément dans le répertoire que les brianwilsonophiles étaient aussi rassasiés que le grand public: obtenir *Marcella*, l'épique *California Saga: California* de l'album *Holland*, *Add Some Music To Your Day* avec tout le monde autour du piano blanc de Brian, c'était franchement inespéré.

Je suis parti juste avant le rappel, qui démarrait avec l'insupportable *Kokomo*. C'avait été trop beau jusque là, j'étais content que ce soit l'heure de la sortie. J'ai bien regardé Brian Wilson, lui ai dit merci pour la trame sonore de ma vie. Et j'ai salué les Beach Boys: bravo, il n'était pas trop tard pour bien finir l'aventure.

Le Devoir

## FESTIVAL DE JAZZ

## Québec se paie la traite

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

C'est l'histoire d'un petit festival de jazz qui commence à prendre une sérieuse expansion en matière de qualité et de rayonnement. Parlato, Gasper, Copland, Christian Scott, Truffaz? Tous à Québec cet automne pour la sixième édition du Festival de jazz (FJQ). Gros calibre, grosses prises.

La programmation dévoilée hier implique une série de pointures du jazz international et québécois qui fréquenteront les scènes du FJQ du 15 au 28 octobre.

Beaucoup de trompette au menu, avec notamment Erik Truffaz (qui présentera l'excellent *In Between*, avec la participation de la chanteuse folk Sophie Hunger), Paolo Fresu (en duo avec le pianiste cubain Omar Sosa — leur album *Alma* est un incontournable de l'année en cours), Arturo Sandoval et Jeremy Pelt (du *hop* qui déménage, en quintet). On note aussi la venue du guitariste Matt Stevens, accompagné du brillant trompettiste louisianais Christian Scott (déjà passé par Québec en 2008).

Trois autres rendez-vous qui apparaissent incontournables? Ceux de la chanteuse Gretchen Parlato (coup de cœur de bien des chroniqueurs jazz depuis deux ans, et qui revient pour la troisième fois au FJQ), du pianiste Robert Gasper (figure phare d'un jazz urbain inventif) et du duo Marc Copland (piano) et Gary Peacock (contrebasse), ces deux derniers dans une salle de 70 places. En tous points, le FJQ fait fort au rayon de l'expectative.

Côté scène locale, mentionnons le Chet Dexas Quartet, le François Bourassa Quartet et le projet-hommage à Miles Davis que mène le trompettiste Ron Di Lauro (avec entre autres Michel Donato et André Leroux). C'est un aperçu: les détails au [jazzquebec.ca](http://jazzquebec.ca).

Le Devoir

## Richard Jutras à l'INIS

Richard Jutras succède à Ginette Petit au poste de directeur du programme Cinéma, annonçant hier le directeur général de l'INIS, Michel G. Desjardins. Richard Jutras, cinéaste de *La belle empoisonneuse*, collaborait au programme à titre de responsable du profil Réalisateur depuis plusieurs années. Situé sur le boulevard De Maisonneuve à Montréal, l'INIS, centre de formation professionnel en cinéma, télévision et médias interactifs, forme des professionnels pour le marché audiovisuel. — *Le Devoir*

## À LA TÉLÉ

## Nos choix ce soir

## UN BON COUP DE FROID...

Et de cinéma québécois indépendant. C'est ce que réserve ce film de Denis Côté, le plus accessible de sa filmographie. L'histoire d'un père seul et ultra-protecteur avec sa fille dans un hiver de force qu'on envie presque en cette journée de chaleur accablante... *Curling, Super Écran*, 19 h

## NUISANCE DE VACANCES

Du moins, à la mer: les méchantes méduses, qui nous font fuir les flots. Ici comme ailleurs, ces «bibittes» littéralement sans cœur envahissent les océans, surtout pour le pire... *L'invasion des méduses*, RDI, 20 h

## DEUX VISIONS DE L'ADOLESCENCE

Qu'on nous présente dès ce soir sur des chaînes appréciées des adolescents québécois. Il y a celle en mode «sitcom», qui montre l'opposition entre les «tronches» et les rebelles dans une école secondaire américaine et qui met en vedette toute une brochette de jeunes acteurs qu'on associe aujourd'hui aux films de Judd Apatow. Et il y a celle, plus dramatique, d'une bande d'amis assez «rock 'n' roll» dans une école secondaire anglaise. *Freaks and Geeks*, VRAK.TV, 21 h et *Skins*, Musique Plus, 23 h

Amélie Gaudreau

CANAL	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit
SRC	Le Téléjournal 18 h		Des squelettes dans le placard	Fermier urbain	Belle-Baie / Mensonges et vérités		Pénélope McQuade / Guy A. LePage, Louise Forestier.		Le Téléjournal sports	22h45 Nouv. sports		23h05 Des kiwis et des hommes / Christopher Hall, Camil Bouchard.	
TVA	TVA nouvelles	Sucré salé	La fièvre de la danse		MARIAGE 101 (2007) avec John Williams		Krasinski, Mandy Moore, Robin Williams.		TVA nouvelles	Sucré salé		THE RINGER (V.F.) (2005) avec Brian Cox, Katherine Heigl, Johnny Knoxville.	
TQ	Kaboum	Tactik	Tactik / Dalie + Derek	Art sous enquête	Une pilule, une p'tite granule		TRIAGE (V.F.) (2009) avec Jamie Sives, Paz Vega, Colin Farrell.		22h45 Génial! Prévoist, Alex Perron.		23h45 Questions de société / Ma part gagnante		
V	Atomes crochus	Un souper presque parfait	District V	Remise à neuf	Et que ça saute!		NCIS: Los Angeles / La seule journée facile, c'était hier		Opération Séduction		Dumont		
RDI	Le Monde	RDI économie	24 heures en 60 minutes		Les grands reportages		L'Amérique dans tous / L'Idaho The Border / Night Shift		RDI économie	Le National	Le Téléjournal TV5 le journal	23h45 Sports	24 heures
TV5	17h50 Champi...	Journal FR	Images-chocs	Ça bouge en grand	Chic Shack		Enquêtes extraordinaires		Hôpital vétérinaire	Le National	23h35 Des racines et des ailes		
D	Espace d'été	À louer	Le pro du patio	Chic Shack	Enfants s'en mêlent / Sylvain G. Bret Michaels / Gene Simmons		Fantômes chez les stars		Scènes de crime / Immortel	Alaska: La ruée vers l'or	Docu-D		
VIE	17h00 Palmères	Cliptoman	Musiqueplus	The Hills			Patron clandestin / Viridor		Laisse faire	Idées-grandeur	Skins		Défi sucré
MP	Génération 2000 / 2004	Benezra reçoit			Les 100		Crisp Angel / Musiqueplus		Top Modèle				Cliptoman
MIX	Mixmania?	Mixmania?			Ma famille	Dans le trouble	Cliptographie Partie 1 de 2		Les années / Renée Martel		Queens of Pop	Style de Star	Danse étoiles
VRAK.TV	Les Simpson	Johnny Test	Retour à l'île		Ma gardienne	Mudpit	Freaks and Geeks		VRAK la vie	Les testeurs	Changement	Fan Club	Hors d'ondes
TTF	Sports 30	Sports 30	F1 Magazine	Avant-match	20h05 UEFA Soccer - Euro 2012		Les Simpson / American Dad		Family Guy	South Park	Les Simpson	Dans l'antichambre	American Dad
RDS	Sports 30	Sports 30	Dossiers		Chasseurs de nazis		Quart de finale, premier match						Plus fort
HISTORIA	Les belles histoires	Tout sur moi	Rumeurs		Anne - pignons verts		NCIS enquêtes spéciales		Le Pacifique				La française
ARTV	C.S.I.: Les experts	C.S.I.: Miami	Divas de l'Au-Delà		Protection de témoins		Le Réjouisseur / 21h40 Elles / Lactose phobie		22h40 La Liste		C.S.I.: Miami / Dans la cage		Cinéma
SERIES	XIII / Une partie de chasse	Les tripeux	Comment...fait		Maisons	Remorquage	Protection de témoins		FBI: filic et escroc		Les derniers survivants		Un, Dos, Tres
ZTELE	Le monde en 2025	Mégaloopolis / Miami	15 bonnes raisons / Memphis		Croisières de rêve		AlexEnFloride@evasion.tv		Koh-Lanta: Palau		Les récits évangéliques		Comment...fait soirées des G.
C. SAVOIR	Mégaloopolis / Miami	15 bonnes raisons / Memphis	Croisières de rêve		AlexEnFloride@evasion.tv		Koh-Lanta: Palau		BoutDuMonde		Croisières rêvé		
EVASION	Indie tout prix	Moitié, Moitié	Arzooka	Sam Chicotte	Visages d'ici	Pacha Mama	LA GUEULE OUVERTE (1974) Nathalie Baye.		Arrêt court		Il y a longtemps que je t'aime		
TFO	18h15 LA CROISADE DES BRAVES	(1998) Sharon Stone.	19h20 CURLING (2010) Emmanuel Bileudeau.		BIG (V.F.) (1988) Tom Hanks.		CES AMOURS-LA (2010) avec Dominique Pinon, Audrey Dana.		23h20 CAPTAIN LIGHTFOOT (V.F.) (1955)		23h05 13 (2010) Jason Statham.		
Cinépop	17h40 POUR L'AMOUR DE ...	Surfeurs nomades	Abousimbel à Alex.		NOUS?		Le Lab		Les Eclecticks		ICI et là		Mémoire P
SECran	Afrique	Amazonie sa.	Techno lab	Premières	ICI et là		Le Lab		Les Eclecticks		ICI et là		Mémoire P
Planète	Mémoire P	Les Eclecticks	Techno lab	Premières	ICI et là		Le Lab		Les Eclecticks		ICI et là		Mémoire P
VOX	17h00 News	Coronation St.	Coronation St.	Jeopardy!	The Nature of Things		Doc Zone / Inside the Cirque		CBC News: The National		22h55 News / 23h05 George S.		Coronation St.
CBC	17h00 News	Coronation St.	Coronation St.	Jeopardy!	The Nature of Things		Doc Zone / Inside the Cirque		CBC News: The National		22h55 News / 23h05 George S.		Coronation St.
CTV (Mont.)	CTV News	eTalk	The Big Bang	Ent. Tonight	The Big Bang	The Big Bang	Saving Hope / Blindness		The Mentalist		CTV National	CTV News	0h05 Daily Sh.
GBL	Evening News	Global National	E.T. Canada		Justin Bieber Partie 2 de 2		HANCOCK (2008) avec Charlize Theron, Will Smith.		Theron, Will Smith.		News Final	E.T. Canada	0h05 ET
TVO	Wild Kratts	FingerTips	Megastructures		The Agenda With Steve Paikin		Silence at the Heart		22h15 How to Grow a Planet		23h15 The Agenda		0h15 Stories
ABC	ABC 22 News	World News	TMZ		Jimmy Kimmel / NBA Countdwn		NBA Basketball Oklahoma vs Miami (D)		The Mentalist		3 News	ABC 22 News	News Nightline
CBS	Channel 3 News	CBSNews	Ent. Tonight	Wheel Fortune	The Big Bang	Justin Bieber Partie 2 de 2	Person of Interest / Risk		The Mentalist		3 News	ABC 22 News	News Nightline
NBC	News	NBC News	Jeopardy!		Justin Bieber Partie 2 de 2		Saving Hope / Blindness		Rock Center		23h35 Tonight Show J. Leno		
FOX	Two and Half	Two and Half	The Big Bang		Take Me Out		The Choice		FOX 44 News	News at 10:30	Met-Mother	Family Guy	
PBS (33)	PBS NewsHour	Monarchy: At Work	Ask the Governor		M.L.Journal	Journal Extra	Doc Martin / Cats and Sharks		Hetty Wainthropp Investigates		Business	Charlie Rose	
PBS (67)	News America	Business	PBS NewsHour		M.L.Journal	Journal Extra	Doc Martin / Cats and Sharks		Hetty Wainthropp Investigates		Business	Charlie Rose	
CTV (Com.)	CTV News	eTalk	The Big Bang		The Big Bang	The Big Bang	Saving Hope / Blindness		The Mentalist		CTV National	CTV News	0h05 Daily Sh.
A&E	The First 48	Flashpoint / Attention Shoppers	The Mentalist / Miss Red		The First 48		The First 48		Cajun Justice		Cajun Justice	The First 48	
BRAVO	Criminal Minds / The Crossing	Cash Cab	How It's Made	Daily Planet	MythBusters / Flying Guillotine		The Borgias / The Confession		Flashpoint / Wild Card		Flashpoint / Attention Shoppers	The Mentalist	
DISCOVERY	Restoration	Restoration	Pavnation Canada		MythBusters / Fire vs. Ice		MythBusters / Drain Disaster		MythBusters / Fire vs. Ice		Daily Planet	MythBusters	
HISTORY	Restoration	Restoration	Pavnation Canada		MythBusters / Fire vs. Ice		MythBusters / Drain Disaster		MythBusters / Fire vs. Ice		Daily Planet	MythBusters	
SHOWCASE	Continuum / Matter of Time	NHL on TSN (D)	SWARMED (2005) avec Carol Alt, Michael Shanks.		NHL on TSN (D)	NBA Pre-game / NBA Countdwn	Continuum / Matter of Time		Real Deal	Real Deal	Real Deal	Real Deal	Patton 360
TSN	Continuum / Matter of Time	NHL on TSN (D)	SWARMED (2005) avec Carol Alt, Michael Shanks.		NHL on TSN (D)	NBA Pre-game / NBA Countdwn	Continuum / Matter of Time		Real Deal	Real Deal	Real Deal	Real Deal	Patton 360
TSN	NHL on TSN (D)	NBA Pre-game / NBA Countdwn	SWARMED (2005) avec Carol Alt, Michael Shanks.		NHL on TSN (D)	NBA Pre-game / NBA Countdwn	Continuum / Matter of Time		Real Deal	Real Deal	Real Deal	Real Deal	Patton 360
08/21	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit



Claude Meunier, dans une publicité vantant la boisson gazeuse Pepsi en 1987.

ARCHIVES LE DEVOIR

## La Cinémathèque québécoise met le Centre d'archives publicitaires à la rue

L'organisme ne veut plus dans ses murs ce patrimoine culturel qu'est la publicité

FABIEN DEGLISE

L'expulsion est programmée et elle est sans appel. La Cinémathèque québécoise a décidé de jeter hors de ses murs le Centre d'archives publicitaires (CAP) qui a jusqu'à la fin août pour évacuer bandes magnétiques, cassettes, DVD, disques durs et appareils de lecture de quelque 45 000 messages retraçant l'histoire publicitaire du Québec des locaux d'un bâtiment qu'il occupe depuis 2001 à Boucherville, sur la Rive-Sud de Montréal, a appris *Le Devoir*.

Le gardien de la mémoire filmée du Québec dit ne plus avoir les moyens d'héberger ce patrimoine culturel et commercial et réclame pas moins de 750 000 \$ sur 10 ans pour conserver ces documents historiques dans ces voûtes. Une facture impossible à assumer pour le Centre, porté bénévolement par un réalisateur publicitaire à la retraite, qui se prépare du coup à déménager ses bouts de film de trente secondes ou une minute montrant Olivier Guimond vantant les vertus d'une bière, Dominique Michel incitant les gens à partir en vacances dans les Caraïbes — avec sa brosse à dents! — ou encore Juliette Huot et son rôti de bœuf chez Dominion, dans un vulgaire entrepôt public de la Rive-Sud de Montréal.

«Nous n'avons plus le choix», lance à l'autre bout du fil Pierre Savard, archiviste du CAP et colonne vertébrale de ce projet de conservation qui, depuis plus de 10 ans, jouissait d'une entente verbale avec la Cinéma-

thèque pour occuper un espace dédié dans une réserve de l'institution située sur la rue Vaudreuil à Boucherville. *On nous demande désormais de payer une location pour les tablettes, ce que nous ne pouvons pas faire. Tout doit donc être sorti.*

Dans une lettre adressée à M. Savard le 28 mai dernier, la Cinémathèque, sous la plume de Jean Gagnon, directeur des collections, explique sa décision en évoquant son besoin «d'optimiser l'utilisation de ses espaces d'entreposage dans ses réserves de Boucherville, notamment afin de prévoir l'espace nécessaire au dépôt légal des films et émissions de télévision pour les prochaines années», peut-on lire. L'institution réclame dans la foulée la «sortie définitive» des documents et matériels du CAP. Initialement prévue pour la fin juin, cette expulsion a été repoussée à la fin de l'été, après discussion entre les deux parties.

Joint par *Le Devoir* hier, M. Gagnon s'est dit peiné par cette décision qu'il juge toutefois

irrévocable en raison des contraintes financières et des nouvelles obligations d'archivage qui incombent désormais à la Cinémathèque. «Nous n'avons plus les moyens d'être généreux comme nous l'avons été avec le CAP» qui, depuis 2001, profite, sans frais, d'un espace à température contrôlée pour la conservation de ses bandes. Ce service est désormais évalué à 750 000 \$ sur une période de 10 ans par l'institution muséale qui, dans les derniers mois, s'est assise avec l'Association des agences de publicité du Québec (AAPQ), partenaire du Centre d'archives publicitaires, afin d'arriver à une entente pour maintenir le CAP dans ses murs. En vain. «Il est question ici de sommes que l'Association n'a pas», a assuré hier Marie-Luce Ouellet, porte-parole de l'Association.

### Dimension commerciale

Pour Pierre Savard, cette expulsion est un drame pour le CAP qui, dans les dernières années, avait réussi à trouver ses lettres de noblesse en unissant

sa destinée avec celle de la Cinémathèque. Le patrimoine publicitaire, malgré sa valeur culturelle évidente, est souvent jugé avec mépris par le monde de la conservation en raison de la dimension commerciale qui lui colle à la bande magnétique. Pis, les agences de publicité, davantage tournées vers le futur que vers le passé, n'y accordent aussi que très peu d'intérêt, n'hésitant pas à laisser s'abîmer plusieurs documents originaux dans des cartons, au soleil, sur le bord de fenêtres de tours à bureaux du centre-ville de Montréal.

«L'implication de la Cinémathèque québécoise a été pour nous un gage de valeur patrimoniale de notre collection», dit l'archiviste dont les documents sont utilisés chaque année dans des dizaines de documentaires et émissions de télévision populaire, comme *Les enfants de la télé* à Radio-Canada ou *Fidèle au poste* à TVA. «Sans ça, il va falloir sans doute tout recommencer à zéro».

Depuis quelques semaines, ces fragments de propagande commerciale se retrouvent aussi au cœur d'une exposition, *Le Québec raconté par sa pub*, présentée jusqu'en octobre dans les locaux de l'École des HEC à Montréal, une rétrospective soutenue par l'AAPQ, qui se dit également très préoccupée par le sort réservé au CAP par la Cinémathèque. «Nous sommes en train d'évaluer des possibilités pour déménager le Centre», dit M<sup>me</sup> Ouellet. Mais pour l'instant, il n'y a rien de précis sur la table.

Le Devoir

### Le CAP en six vérités

Anciennement nommé **Cinémathèque Jacques-Bouchard**, en l'honneur du fondateur de l'agence de publicité BCP et père de la publicité moderne au Québec

Deviend le **CAP** en 2004  
Conserve près de **45 000 messages publicitaires** télévisuels ou radiodiffusés datant de 1950 à nos jours, ainsi qu'une série de livres sur les pubs et

quelques affiches encadrées  
Occupait jusqu'à aujourd'hui **trois pièces** dans la voûte C de la Cinémathèque à Boucherville  
Ce patrimoine tient actuellement dans **280 caisses d'archives**  
Porté bénévolement depuis plus de 10 ans par **Pierre Savard**, un réalisateur de publicités à la retraite

## Sale temps pour RCI

Radio-Canada international sort des ondes

STÉPHANE BAILLARGEON

La «voix du Canada à l'étranger» s'enroue dangereusement. Ce lundi 25 juin, Radio-Canada international (RCI) sortira des ondes après avoir perdu 80% de son budget et la majorité de ses effectifs.

Quelques dizaines de personnes ont pris part hier midi à une manifestation extérieure et bruyante devant la tour de Radio-Canada (RC), dans l'est de Montréal, à la suite d'un appel lancé par le Comité d'action de RCI. Leur demande: «exiger du gouvernement fédéral qu'il annule les compressions budgétaires abusives imposées à RCI», selon le communiqué distribué sur place.

Toutes proportions gardées, «la voix du Canada à l'étranger» est la plus affectée par les récentes compressions de RC/CBC. Son budget annuel passe de 12,3 à 2,3 millions de dollars. Elle se concentre sur le Web et cesse donc d'émettre sur ondes courtes à compter de lundi prochain, après 67 ans de diffusion dans plusieurs langues. Le Comité d'action rappelle que plusieurs pays, dont la Chine, censurent l'accès à Internet.

Le russe et le brésilien disparaissent de RCI. La salle de nouvelles se contracte à l'extrême puisqu'une cinquantaine d'employés permanents ou surnuméraires sur environ 70 seraient licenciés.

«Officiellement, Radio-Canada dit que RCI est simplement transformé en continuant la diffusion sur le Web. C'est faux, dit Wojtek Gwiazda, réalisateur, animateur et porte-parole du Comité d'action. En fait, on ferme toute la programmation. Franchement, comment voulez-vous couvrir l'actualité du Canada, d'un bout à l'autre, avec trois personnes par langue de diffusion?»

M. Gwiazda parle aussi d'une «mort par mille coups», le diffuseur étant dénaturé de tous bords, selon lui. «Trois tentatives précédentes pour

nous fermer purement et simplement ont échoué dans les années 1990 à cause de la réaction des employés et des amis de RCI», dit-il. Le gouvernement a appris. Il arrive donc au même résultat par d'autres moyens.»

Le Syndicat des communications de Radio-Canada avait l'intention de contester la légalité de certaines décisions, par exemple le fait que la charte de RC oblige RCI à diffuser sur ondes courtes et à consulter le ministre des Affaires étrangères pour déterminer les zones géographiques desservies par la radio internationale. Le 7 juin, le ministre du Patrimoine canadien a plutôt fait adopter un décret en conseil qui retire ces obligations.

### L'obsolescence des ondes

Dans un courriel envoyé au *Devoir*, la direction de Radio-Canada rappelle avoir été «confrontée à des décisions difficiles» après la «substantielle réduction de son financement». Elle ajoute toutefois que «les considérations financières» n'expliquent pas tout du virage.

L'abandon de la diffusion par ondes courtes serait de plus en plus observé chez les autres diffuseurs publics du monde. Cette technologie serait d'une «obsolescence indéniable» par rapport à «la seule voie porteuse d'avenir» du Web.

«Prendre le virage Internet présente la meilleure stratégie pour assurer la viabilité de RCI et lui permettre de poursuivre sa mission de diffuser l'image du Canada dans le monde en atteignant un auditoire potentiel beaucoup plus important», écrit Marc Pichette, directeur des relations publiques de RC. Sur Internet, RCI devient un média interactif dynamique, accessible en tout temps, qui ne connaît pas de frontières. Dans sa formule renouvelée, RCI propose des web-magazines en français, en anglais, en espagnol, en arabe et en chinois [mandarin], des coproductions inédites, des productions multimédias, des nouvelles internationales et nationales et même un blogue actualités.»



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Quelques dizaines de personnes ont pris part hier midi à une manifestation devant la tour de Radio-Canada (RC), dans l'est de Montréal, à la suite d'un appel lancé par le Comité d'action de RCI.

## Un peu d'espoir à la Cinémathèque

ODILE TREMBLAY

La Cinémathèque québécoise, secouée par une grave zone de turbulence — situation financière alarmante, gros déficit anticipé, roulement important de personnel et changement de direction générale, etc. —, livrait hier son rapport annuel 2011-2012 en affichant de l'optimisme pour son avenir. Le comité de relance et de consolidation mis sur pied par la ministre de la Culture Christine St-Pierre au printemps soulève l'espoir de mécanismes permanents susceptibles de garantir une stabilité future à l'organisme, qui n'avait jusqu'ici fait l'objet que de plans de sauvetage ponctuels.

Chroniquement sous-financée, croulant sous la hausse des frais, la Cinémathèque québécoise, qui possède la double mission de conserver le patrimoine audiovisuel et de le mettre en valeur, s'affichait en février dernier au bord du gouffre. Elle doit

célébrer son 50<sup>e</sup> anniversaire le 3 avril 2013 et veut émerger.

Iolande Cadrin-Rossignol, directrice par intérim depuis six mois, en succession de Yolande Racine, a été nommée hier directrice générale pour un an avec option de six mois supplémentaires. Les défis sont grands. Entre autres, la conservation numérique nécessite des compétences nouvelles.

Daniel Cloutier, directeur général des politiques de culture et de communication au ministère de la Culture, a confirmé que les experts consultés comprenaient la situation unique de la Cinémathèque québécoise et qu'ils élaboraient une solution pérenne au cadre financier de l'organisme. C'est en octobre prochain que les recommandations du groupe d'étude seront connues. «Le mandat qui lui a été donné par la ministre au printemps était de trouver une solution à long terme», précise Jeanine Basile, directrice des

communications et du marketing à la Cinémathèque.

### Serrer la ceinture

Dans son bilan 2011-2012, la Cinémathèque a dévoilé hier qu'elle avait présenté au cours de cette période 1078 titres en près de 580 séances, organisé 15 expositions itinérantes, reçu plusieurs festivals. Événement phare de sa programmation: les Sommets du cinéma d'animation, devenus en 2011 compétitifs, dans une édition affichant un record d'affluence. Grâce à des dons, les collections ont été enrichies de 1635 éléments pour 385 titres de films ou d'émissions.

Étant un organisme sans but lucratif, la Cinémathèque doit chercher plus de la moitié de son budget hors subventions, sans indexation au coût de la vie. «On remplit les fonctions d'une société d'État avec des budgets qui ne correspondent ni à ses activités ni à ses besoins», précise Jeanine Basile. Le

comité va arriver avec un bouquet d'outils qui permettront de relancer la Cinémathèque pour les 50 prochaines années. Il fera ses recommandations au ministère de la Culture, quel que soit le tenant du titre, après les prochaines élections.»

Un autre comité constitué de membres du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) doit poser un diagnostic organisationnel sur la Cinémathèque, afin de bien comprendre sa structure et ses besoins, en proposant les meilleurs arrangements en conséquence. Les deux comités travailleront de concert.

La Cinémathèque se serre aussi la ceinture. «Nous nous devons de réviser nos politiques d'entreposage, [...] ce qui entraîne aussi certaines décisions de rationalisation difficiles», ajoute Jeanine Basile. Suite à l'automne.

Le Devoir

FONDATION DEROQUIN  
Symposium international d'art in situ 2012  
Du 14 juillet au 14 octobre À VAL-DAVID  
L'ARBRE DE LA MÉMOIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE  
www.jardinsduprecambrien.com

THÉÂTRE OUTREMONT  
Tout l'été, au Théâtre Outremont  
De grands films en programme double.  
LE 7<sup>e</sup> ART  
À 7 \$  
Toute notre programmation au THEATREOUTREMONT.CA  
Billetterie : 514 495-9944 • admission.com  
1248, avenue Bernard Ouest, Outremont  
info@theatreoutremont.ca